L'ETENDARD,
Journal Quotidien, paraissant le matin et le soir.
BUREAUX: 21 RUE ST-JACQUES.

ABONNEMENT POUR LA VILLE
UN AN.....$6.00
SIX MOIS.....$3.00

ABONNEMENT POUR LA CAMPAGNE:
UN AN.....$5.00
SIX MOIS.....$2.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER:
Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de Mois piastres (45 francs).
Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada ($6).

EDITION HEBDOMADAIRE.
ABONNEMENT.....$1.00 par année.

Cette édition de huit grandes pages de matière à lire renferme en outre une feuille de 32 pages de feuilleton donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 400 pages chaque.
Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction — M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES:

		Par ligne
Première insertion		$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours		0 05
do	trois fois par semaine	0 07
do	deux fois do	0 05
do	une fois do	0 8
Un mois, tous les jours		1 00
Deux mois,	do	1 50
Trois mois,	do	2 00
Six mois,	do	3 00
Un an,	do	5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins
Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employée,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS
Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

2me ANNEE — MONTREAL, JEUDI, 8 MAI 1884. — No. 80

No. 75. LA

PERLE DE L'OCEAN

QUATRIÈME PARTIE

LA RETRIBUTION

(Suite)

—Je désirerais accompagner mon mari, dit-elle.

—Tels étaient mes ordres, répliqua le magistrat avec calme.

—Comment, monsieur ! Est-ce à dire que je suis prisonnière !

—Prisonnière, non pas exactement, madame ; mais on m'a enjoint d'exercer la plus stricte surveillance sur vos mouvements. Le fait est, ajouta-t-il avec une sorte d'embarras, que je ne dois pas vous perdre de vue avant que nous soyons arrivés à Rennes. Nous avons une chaise de poste à la porte, et vous pouvez être assurée qu'on vous témoignera tous les égards possibles.

—Je vous remercie, répondit-elle avec ce sourire dédaigneux qui lui était habituel. Peut-être vos instructions s'étendent-elles jusqu'à ma fille ? — C'est, sans doute, toute la maison que vous voulez emmener.

L'officier secoua la tête d'un air de bonne humeur.

—Non, non, dit-il ; mademoiselle Delagrave est libre d'aller et de venir comme bon lui semblera. Je voudrais que les ordres qui vous concernent fussent aussi favorables.

L'Italienne s'inclina.

—Mes préparatifs seront bientôt faits, dit-elle avec une sorte de résignation dédaigneuse. Permettez-moi seulement d'appeler le valet de mon mari et ma femme de chambre. Ou, plutôt, Varina va se charger de cela. La moindre chose pour cette nuit, est tout ce dont nous aurons besoin, jusqu'à ce que tu viennes nous voir demain. Jusque-là, ma chère enfant, ajouta-t-elle, bon courage. Et, approchant ses lèvres de la joue de la jeune fille, elle lui murmura à l'oreille, en l'embrassant: "Souviens-toi d'Emma Keradeuc !"

Au même moment elle glissa dans la main de Varina les tablettes sur lesquelles elle avait tracé quelques mots.

Une demi-heure après, Henri Delagrave et sa femme prirent place dans la chaise de poste qui devait les conduire à Rennes.

On fut obligé de porter Delagrave, dont toutes les facultés semblaient être momentanément paralysées.

L'Italienne, elle, marcha d'un pas ferme, et s'assit à côté de lui.

Quant à l'officier, en s'excusant comme à l'ordinaire, et en prétextant son devoir, il se plaça sur le siége en face, et donna l'ordre aux postillons de partir.

La voiture alors, s'ébranla et s'enfonça dans l'obscurité.

Au moment où Varina se retirait de la chaise de poste, après avoir embrassé sa mère, elle se trouva face à face avec Ephraïm Mouton qui se préparait à monter à cheval et à suivre la voiture, qui, pensa-t-il, contenait l'assassin de son père.

Varina, dont les regards s'étaient fixés sur son visage qu'illuminait un infernal triomphe, se détourna avec dégoût. Mais Ephraïm s'avançant vivement posa la main sur son bras.

Elle le repoussa avec horreur, et lui demanda avec fierté ce qu'il voulait.

—Oh ! rien de particulier, répondit-il, rien qui me concerne personnellement. Seulement j'ai pensé que, comme il y a aux propriétés de Moidrey un héritier aussi bien qu'une héritière, il vous serait peut-être agréable de savoir son nom.

Elle lui lança un regard de mépris, et monta les marches de l'escalier.

Mais Ephraïm Mouton n'était pas disposé à laisser sa vengeance lui échapper ainsi.

—Ce n'est pas drôle, hein ? Ou, peut-être n'osez-vous pas laisser voir votre curiosité ! Eh bien ! pour une fois, je vous dirai mes nouvelles sans que vous me les demandiez. Cet héritier c'est un de vos amis, George France, oui...ha ! ha !

Il s'arrêta en voyant Varina chanceler et saisir la balustrade pour se soutenir, sans que, toutefois, elle se retournât.

—J'avais pensé, reprit-il, que ces nouvelles vous offriraient de l'intérêt, quoiqu'elles ne doivent pas vous être aussi profitables qu'à Emma Keradeuc !

Tout en parlant, il avait sauté en selle, et restait la tête et le cou vers elle.

—Vous me mépriseriez, mademoiselle Varina, dit-il ; je n'étais que poussière, qu'un misérable insecte qui ne valait pas la peine d'être écrasé sous vos pieds. Sans votre orgueil, mon père vivrait encore, et ce serait vous, et non une autre, qui posséderiez Moidrey.

Puis, faisant entendre un rire moqueur, il fit un signe de la main, éperonna son cheval et galopa après la voiture qui était déjà bien loin.

Quand Varina fut entrée dans son appartement, elle ordonna à sa femme de chambre de se retirer, en disant qu'elle se passerait de ses soins.

Celui-ci ne fut pas plus tôt sortie, que, fermant la porte, elle ouvrit en tremblant les tablettes d'ivoire que sa mère lui avait glissées.

Voici ce qu'elle lut, tracé d'une manière à peine visible :

"Le testament qui fait Emma Keradeuc maîtresse de Moidrey et héritière de la fortune d'Isaac Delagrave, tu le trouveras derrière le vase de chêne dans mon boudoir. Son nom et sa fortune sont dans tes mains.

—Dans mes mains ! murmura-t-elle.

Les tablettes glissèrent de ses doigts, et elle fit entendre un rire, un rire terrible dans son amertume.

—Son nom et sa fortune sont dans mes mains ! répéta-elle ; dans mes mains ! Avant qu'une heure se soit écoulée, le feu aura consumé l'un, et le vent aura emporté les cendres de l'autre.

La nuit, cette mère des songes aux sombres ailes, avait étendu son noir manteau sur toutes choses. Pas une lumière n'apparaissait aux fenêtres du château de Moidrey. Nous nous trompons— il y en avait une, qui brillait au milieu de la sombre obscurité. Elle brillait faiblement, bien faiblement, comme l'espérance dans un cœur au désespoir. Le vent qui s'était élevé, mugissait tristement, et les arbres, en agitant leurs bras sombres, faisaient entendre des gémissements plaintifs.

(A Continuer.)

REPRODUCTIONS.

LETTRE DE ROME.

(De *La Gazette de France.*)

On nous écrit de Rome, 12 avril :

M. des Houx, le courageux directeur du *Journal de Rome*, vient enfin d'être remis en liberté, mercredi dernier. Les marques de sympathies dont il a été l'objet à l'occasion de sa sortie de captivité, sont une preuve de l'indignation unanime provoquée par la conduite du gouvernement italien à son égard. De magnifiques bouquets avaient été envoyés dès le matin au *Journal de Rome* pour être offerts à son rédacteur en chef et c'est au milieu d'un véritable parterre de fleurs que ce dernier a reçu les félicitations des catholiques de toute nation venus pour lui serrer la main. En réalité et malgré les atténuations de la presse amie du Quirinal, M. des Houx a eu à supporter de réelles souffrances pendant toute la durée de sa détention d'un mois. Les vingt premiers jours ont été consacrés en quelque sorte à la violation de la loi. Dévoré par les punaises, mis en contact avec les faussaires et les voleurs, montré à ses amis comme une bête féroce à travers les barreaux d'une grille, M. des Houx a été traité comme un criminel de droit commun. Les protestations des journaux de toute nuance ont amené une modification dans cette situation. M. Depretis a compris que la loi ne pouvait être impunément violée même à l'égard d'un catholique français et on s'est décidé à renfermer M. des Houx et son gérant dans une cellule plus aérée et plus spacieuse. Malheureusement le pauvre gérant, qui, dop uis sa condamnation, avait été atteint d'une affection cérébrale, sortait d'une maison d'aliénés, quand on jugea bon de l'incarcérer quand même. C'est en contact perpétuel avec un fou que le directeur du *Journal de Rome* fut obligé de vivre jusqu'à l'expiation de sa détention. Vainement a-t-on adressé un recours en grâce au Roi en faveur de M. Miozzi, le gérant en question. Le conseil des ministres a conclu au rejet de la demande et à l'heure actuelle M. Miozzi, retombé dans ses crises de folie, n'a même pas été transporté de nouveau dans une maison de santé. Tel est le progrès humanitaire introduit par les Piémontais dans la capitale de la chrétienneté. Détail typique : toutes les nuits on réveillait M. des Houx pour constater qu'il n'avait pas scié ses barreaux. On ne lui a même pas épargné cette désagréable formalité, la *dernière* nuit de sa captivité.

Quelle tristesse règne dans Rome pendant cette grande semaine qui y attirait jadis les catholiques de tout l'univers ! Le Pape n'officie plus, ne se montre plus. Ses gardes nobles, sa cour ecclésiastique, quelques prélats romains et étrangers sont appelés à pénétrer dans sa chapelle privée, à assister au Saint-Sacrifice de la messe célébré par lui et à communier de sa main. Du reste, si le Pape est prisonnier du Vatican, le roi Humbert semble non moins prisonnier au Quirinal. Il sort peu. Malgré les uniformes italiens qui encombrent les rues, malgré les ministères qu'on bâtit, les drapeaux tricolores qui flottent au sommet des édifices publics, on sent que le véritable Souverain est toujours le Pape.

Le peuple romain regrette la royauté papale. Peu lui importe que Rome soit devenue la capitale de l'Italie, n'était elle pas plus illustre alors qu'elle était la capitale de l'univers catholique. Il se considère comme asservi par les Piémontais, qui seuls ont tiré bénéfice de la conquête de Rome. Aussi quelles appréhensions ont eu ces braves Romains lorsque se répandit la nouvelle du départ possible du Pape. Que serait Rome sans le Pape, mais où le Pape irait-il s'il quittait Rome ?

Le gouvernement italien évite de répondre à ces deux questions, mais tous les hommes politique qui n'appartiennent pas à la secte impie et révolutionnaire, s'apercoivent bien que l'Italie n'a rien gagné à s'emparer de Rome. Cependant, en Italie comme en France, les modérés n'ont pas le courage de résister aux tendances des sectaires.

La spoliation si maladroite des biens de la Propagande en est une preuve évidente. La Propagande est une institution essentiellement cathelique, intéressant la catholicité tout entière. Son patrimoine provenait des libéralités des catholiques de toutes les nations et les revenus en étaient employés à soutenir les missions sur tous les points du monde.

Malgré tout, le préfet de la Propagande était Italien, S. E. le cardinal Simeoni, ses secrétaires, NN. SS. Jacobini et Cretenni, étaient Italiens, les employés des bureaux étaient Italiens, et légats ou délégués de la Propagande étaient également Italiens. Ainsi donc, cette grande administration catholique, tant par ses représentants que par sa langue officielle, semblait être italienne. En voulant l'asservir le gouvernement a fait fausse route.

Il bénéficiait à l'étranger, en Orient, dans les missions africaines, de l'autorité possédée par les délégués de la Propagande, qui tous parlaient la langue italienne. Or, tous les voyageurs savent combien une nation gagne en influence dans les pays où sa langue y est parlée.

Aujourd'hui, les aumônes des catholiques peuvent tendre à ne pas se centraliser entre les mains de l'administration de la Propagande. Chaque contrée craignant la spoliation, pourra charger ses œuvres nationales telles qu'en France, la Propagation de la foi, les Ecoles d'Orient, l'Œuvre de St-Louis, de secourir les missionnaires ou le clergé indigène catholique à l'étranger.

Déjà l'Amérique a protesté contre la vente du collège américain et de ses dépendances compris dans le domaine de la Propagande. Le gouvernement italien s'est incliné, il s'inclinera également devant les protestations à toutes les puissances qui manifestetont leur mécontentement. La France, on n'en doute pas, se gardera bien de suivre l'exemple de l'Amérique. Et cependant c'est en soutenant à l'extérieur les œuvres catholiques que la France avait conquis sa grande influence, surtout en Orient. Mais qu'on le sache bien, le Sacré-Collège, sauf le cardinal Jacobini, n'est pas aussi favorable à la France que Léon XIII. Les entreprises officielles de déchristianisation, les persécutions contre les ordres religieux, l'obstination apportée par le gouvernement français à présenter des candidats incapables sinon indignes pour l'épiscopat sont autant de griefs très légitimes ayant à juste titre indisposé le Sacré Collège contre la France.

A Rome, il n'y a que deux cardinaux français, Mgr de Falloux et dom Pitra, le savant bénédictin, conservateur de la bibliothèque vaticane. Pour l'encourager sans doute à soutenir les intérêts de son pays, le gouvernement français s'est acharné d'une façon toute spéciale à persécuter les maisons de son ordre. Dernièrement dom Pitra apprenait qu'on empêchait de réparer les toitures de Solesmes et qu'on avait refusé d'acquiescer au désir d'un pauvre bénédictin mort en sollicitant d'être enterré dans le cimetière de la célèbre Abbaye. N'est-ce pas encore plus bête qu'odieux ?

Mais hélas ! c'est en faisant de la politique bête et odieuse qu'un gouvernement se discrédite complètement. En France on a tant sujet de s'alarmer à l'intérieur qu'on ne se doute même pas de la triste situation qui nous est faite à l'extérieur.

X...

CONFIANCE !

Nous lisons dans l'*Observateur*, excellent journal canadien, publié à Nantes, France :

C'est aujourd'hui qu'a lieu à Cahors l'inauguration de la statue de Gambetta, l'organisateur de la *Défaite nationale*, le "fou furieux" de 1870-71, le mauvais génie de la France républicaine, de 1871 à 1883 le tribun de Romans, le chef du *Grand ministère*.

C'est aujourd'hui que tous les charlatans de *l'opportunisme* vont se donner rendez-vous dans le chef-lieu du Lot pour battre une dernière fois la grosse caisse en faveur de ce fatal système politique qui déshonore la France et la conduit à la misère et à la ruine.

C'est aujourd'hui, enfin, que Ferry l'homme le plus néfaste, après Gambetta, de la troisième République, va verser des larmes de crocodile sur la mort du grand homme et attribuer au héros mort toutes les qualités qu'il eut refusées au héros vivant.

Pendant que la France républicaine va retentir encore une fois du nom de cet ennemi de Dieu, pendant que la secte maçonnique va le prôner l'exalter, le porter aux nues, c'est le moment de protester contre cette nouvelle insulte faite aux catholiques, dont l'homme de Cahors s'était proclamé l'ennemi ; c'est le moment aussi de jeter un coup d'œil rapide sur le but infernal poursuivi par cette bruyante personnalité, avec plus de persévérance que de succès.

Lorsque Gambetta jeta, du fond de la Drôme, ce cri de guerre contre le *cléricalisme*, qui eut un si grand retentissement, il pensa, sans doute, ne faire qu'une bouchée du *cléricalisme* et des *cléricaux* ; et si le tribun n'alla pas jusqu'à dire avec Voltaire : *Dans 20 ans, Dieu aura beau jeu ;* du moins, dans son incommensurable orgueil, il pensait que Dieu n'avait qu'à se bien tenir.

L'insensé ! Au moment où la libre-pensée s'apprêtait à creuser la fosse du *cléricalisme*, le *Galiléen* construisait le cercueil du nouveau Julien l'Apostat.

Un an après le voyage triomphal de Cahors, une main de femme, perçait cette outre gonflée, et, de ce héros bouffi, il ne restait plus, même avant que la mort eût accompli son œuvre de décomposition, il ne restait plus qu'un amas de chair purulente, qui faisait reculer les plus intimes amis du moribond, et leur arrachait ce cri de douleur : *Quelle mort horrible !*

Mort horrible, en effet, qui rappelait, à quelque chose près, celle d'Antiochus, cet autre ennemi de Dieu et du peuple qui l'avait choisi.

C'est en vain que la libre-pensée prodigua l'encens, multiplia les parfums autour du cercueil de l'idole, l'infection était telle, qu'elle eut vaincu tous les aromes de l'Orient.

Le coup était rude, la leçon sévère pour la libre-pensée. Ajoutons qu'elle était méritée. Qui que l'on soit, on ne doit pas lutter contre Dieu. Tous ceux qui ont entrepris ce combat insensé, depuis Lucifer jusqu'au héros de Cahors, ont su ce qu'il en coûte !

Malheureusement, les leçons de l'histoire, si terribles qu'elles soient, ne profitent à personne. Chacun se flatte de réussir où les devanciers ont échoué ; et le *Galiléen* a beau construire des cercueils, il se trouve toujours de nouveaux Julien l'Apostat.

Gambetta mort, de la lugubre façon que l'on sait, son œuvre de haine lui survécut. Les disciples se montreront même encore plus odieux que le maître dans l'art de torturer savamment les catholiques, tout en protestant hautement de leur profond respect pour la religion. Ce n'est pas au *cléricalisme* ; ce n'est pas aux *catholiques* qu'ils en veulent, c'est aux *cléricaux*.

(*A continuer*)

Fumez le Cigare
L. A. C.
— DE —
MM. Cardinal & Prenoveau
Manufacturiers de
CIGARES.
5 mai 84-jno

HOTEL JACQUES - CARTIER
Nos. 23 et 25 Place Jacques-Cartier.
J. BELIVEAU, propriétaire
HOTEL DE PREMIER ORDRE
M. BÉLIVEAU tient toujours dix chambres à la disposition des membres du clergé qui voudront bien l'honorer d'une visite.
Prix modérés.
3m 84-2m

LA SMITH MEDECINE COMPANY
Ayant établi d'une manière stable, ses remèdes populaires, savoir : " Le REMEDE ALLEMAND du Dr. SMITH, CONTRE LES VERS," le " INSTANTANEOUS PAIN RELIEF" et le " REMEDE CONTRE LE CATHARRE," dans la confiance générale du public, désire annoncer qu'elle a fermé son établissement sur la rue Bleury, et que ses remèdes pourront se trouver dorénavant chez tous les bons droguistes de la ville.
En gros chez Lyman Son Co., H. S. Evans & Co., Kerry, Watson & Co., et H. Hagwell & Company.
Davis & Lawrence & Co., agents généraux pour le Canada. 16a 84 6m 3fs

Frs. & D. A. Lapointe
Architectes & Mesureurs.
Entreprises d'églises, Edifices Publics, Résidences privées, etc., etc.
Au No. 29 Rue St. Jacques
BATISSE DE L'ETENDARD,
MONTREAL.
15 mai 83-1a

AVIS AUX
Marchands de Tapisseries
M. DENIS, de la maison Michel Denis & Cie., de retour récemment d'un voyage aux Etats-Unis, informe ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a acheté un immense stock de
TAPISSERIES
A Grand Marché, et des meilleures Gouts, qu'il peut vendre a des prix défiant toute compétition.
Une visite est sollicitée au
No 11 RUE St.-JACQUES, Montréal.
9 juillet 83-ua

Découverte Importante
DIPHTHERINE
OU
ANTI-DIPHTHERITIQUE
Spécifique contre la Diphtherie et autres maux de gorge.
Rien n'est meilleur pour guérir la consomption ou à sa première période, la bronchite aigué et chronique et les rhumes.
La Diphtherie vaincue !
Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés a l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.
PRÉPARÉ PAR LE
Dr. N. LACERTE
LEVIS P.Q.,
En vente chez les pharmaciens, et en dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame.
Prix: 50 cts la bouteille. 6m-fm 84

FRS. MARTINEAU,
IMPORTATEUR DE
PEINTURES, FERRONNERIES,

DE TOUTES SORTES,
Pour Entrepreneurs Peintres, Menuisiers et Meubliers.
Aussi, un grand assortiment de Tapisseries dans les patrons les plus nouveaux, Huile de Charbon, et toutes sortes d'Huiles, Lampes, Bruleurs, Mèches, &c., en Gros et en Détail.
501 rue Ste-Catherine
Entre les rues Panet et Visitation, Montréal.
Les Ordres seront exécutés avec soin et promptitude. 31jan84-1a

CHEMIN DE FER
CANADIEN DU PACIFIQUE
(DIVISION EST.)
L'ancienne, sure et courte ligne
ENTRE
Montreal et Ottawa
ARRANGEMENTS DU PRINTEMPS
A dater de
Mercredi 23 Avril 1884

Heures des arrivées et départs.	Express local.	Express à grande vitesse.	Express local.
Dép. de Mont.	7.00 a.m	8.45 a m	5.40 p.m
Arr. à Ottawa..	11.30 a.m	12.15 p.m	10.00 p.m
Dép. d'Ottawa.	8.15 a m	4.45 p.m	6.50 p.m
Arr. à Mont....	12.40 p.m	8.15 p.m	10.58 p.m

Les célèbres-wagons-salons "Calumet, Lachine et Carillon" trois des plus grands et des plus luxueux chars salons qui soient en Amérique sont attachés aux trains qui circulent entre Montréal et Ottawa.
Ces trains correspondent à Ottawa avec les trains allant à et venant de Brockville, Perth, Sudbury, North Bay, Pembroke et tous les points de la vallée du haut de l'Ottawa.
Pour renseignements complets concernant les heures de départ et d'arrivée des trains d'entier parcours et de parcours local, les billets, les siéges dans les chars salons, etc., s'adresser au nouveau bureau de la Compagnie, à Montréal, pour la vente des billets,
266 RUE SAINT-JACQUES,
(Coin de la rue McGill)
au bureau pour la vente des billets à l'Hôtel Windsor, aux stations des Casernes.
GEO. W. HIBBARD,
Ass. Ag. Gén. des Pass.
W. C. VAN HORNE, ARCHER BAKER,
Gérant-Général. Surint.-Général.
3 mai 1884-1an

Statuette de Sir George Et. Cartier
Cette statuette, premier prix d'un CONCOURS UNIVERSEL, est l'œuvre de L. P. Hébert notre artiste canadien. Frappante de ressemblance, parfaite de détails, d'un fini et d'un travail exquis, elle fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue. Elle a été honorée de l'approbation de connaisseurs tels que S. A. R. la princesse Louise, le marquis de Lorne, le marquis de Lansdowne, notre Gouverneur-Général actuel, et autres personnes autorisées. Avis donc aux amateurs de l'art et du talent canadien. Avis aussi aux amis et admirateurs de notre regretté et éminent homme d'état, Sir Geo. E. Cartier. La statuette est un modèle parfait de la STATUE EN BRONZE, commandée à M. Hébert par le gouvernement du Canada et qui sera inaugurée à Ottawa le premier juillet prochain. C'est un véritable objet d'art. La statuette ne se vend que par souscription, et le tirage en est strictement limité au seul nombre des souscripteurs.
Grandeur de la statuette : 2 pieds 3 pouces.
Prix : peinte ou bronzée, $10.
Emballée avec soin et expédiée sur réception du prix.
Adresser toutes commandes ou autres communications à
A. M. CHARBONNEAU,
No. 301 rue Saint-Laurent, Montréal
Seul agent autorisé pour la vente de la statuette Cartier. jno-26a

Amers Canadiens.
Ce trésor des Dyspeptiques guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes,
PRÉPARÉ PAR LE
Dr. N. LACERTE
LEVIS, P. Q.
En vente chez les pharmaciens, et en dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame.
Prix : 50 cts, la bouteille. 6m-4m8

QU'A DONC MON ENFANT ?
Voilà une question que répète souvent une mère anxieuse lorsqu'elle voit son petit enfant languissant, pâle, colère, fiévreux, passant les nuits blanches, souffrant de douleurs d'entrailles, et n'ayant pas d'appétit. Voici la réponse :—*Cet enfant est très probablement tourmenté par les vers !* Le remède est simple. Une dose ou deux du
Remède Allemand du Dr. SMITH contre les vers
Soulagerait immédiatement cet enfant. Il est infaillible, dans ses effets, agréable au goût, et ne provoque pas de nausées.
Chaque paquet porte la marque de commerce "Wormerine" ; sans cette marque aucun paquet n'est garanti.
SMITH MEDICINE CO
45,—*RUE BLEURY*,—45
14 nov 83-6m-3fs

Propriété a Vendre
Les manufacturiers et toutes personnes ayant besoin d'un vaste bâtiment pourront se procurer, à des conditions exceptionnelle.ment avantageuses, cette magnifique bâtisse en pierre de taille et brique, couverte en fer blanc et surmontée d'un clocher portant le nom de l'Hotel Dreadway et aussi connue comme "Propriété Hutchins," située à Hochelaga.
Cette spacieuse et solide construction peut aussi se diviser en logements.
L'eau de l'Aqueduc Montréal et de celle du fleuve y sont conduites par tuyaux séparés.
Possession immédiate.
A VENDRE AUSSI A CONSTITUT en bloc ou séparément 70 lots à bâtir, près de l'église.
S'adresser au notaire Léveillé, 29 rue St Jacques, ou à M. Jos. Léveillé, surintendant des ventes. No. 93 rue St. Christophe. jno-4d

O. M. AUGE
AVOCAT
16, RUE St. VINCENT,
MONTREAL.
21—
F.-X. PERRAS, B.C.L.
AVOCAT
No. 203, rue Notre-Dame, No. 203
MONTREAL
23 mai-1a-92
Pagnuelo, Taillon & Lanctot,
AVOCATS
34, RUE SAINT-JACQUES, Montréal.
Siméon Pagnuelo, C. R.
L'Hon. L. O. Taillon, C.R., Procureur-Général
Huemer Lanctot, B.C.L. 6m-16f 84
A. PAQUIN
Ferblantier, Plombier, Poseur d'Appareil à Gaz et à Air chaud, Couvreur en Ardoise, Métal, Tôle et Ferblanc, etc., etc.
Tout ordre reçu exécuté avec soin et promptitude à des prix très modérés.
227 rue Notre-Dame-Ouest, Montréal.
6m-30j
O. CIROUX,
No. 458 RUE ONTARIO,
En face du Marché St-Jacques.
MAGASIN DE CHAUSSURES — Assortiment complet.
Ordres pour ouvrage de pratique et raccommodage promptement exécutés à des prix défiant toute compétition. 14 fev-1a
A. CLEGHORN,
Fabricant de toutes sortes de SAUCISSONS DE BOLOGNE,
De SAUCISSONS de POULET, JAMBON et de LANGUE,
De SAUCISSES de CAMBRIDGE, une spécialité vendue par tous les Epiciers.
Viandes Salées et Fumées de toutes sortes toujours en stock.
Fabrique—No. 96 Rue St-Augustin
18j-6m ST. HENRI.
Zotique Guenette
Entrepreneur Couvreur en Gravois.
Tout ordre reçu exécuté avec soin et promptitude à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti.
No. 317 Rue Visitation, Montréal
1a-1er Fév.
JULES GOUDRON
45 RUE NOTRE DAME CENTRE
MONTREAL.
Ferronnerie en Gros et en Détail
Une spécialité d'articles de CAROSSERIE et d'AGRICULTURE. 15 fev-3m
Entrepot de Literie
DE LA CITE.
Literie de toute sorte. Solidité, confort bon marché.
Manufacture de meubles pour salon et chambre à coucher.
JAMES STEEL
72 et 74 rue Notre-Dame-Ouest et 266 Notre-Dame-Centre. 1a-27f
Delle EMMA BOIVIN,
No. 796 rue Ste-Catherine,
(2me Porte Ouest de la rue St-Denis.
Magasin de cheveux naturels et artificiels. Ouvrages en cheveux de tout genre promptement exécutés.
Mademoiselle se charge de refaire à neuf, Perruques, Toupets, Frisettes, &c., &c., dans les derniers goûts et à des prix modérés. 14 fev-3m
Richard & Dion,
FERBLANTIERS PLOMBIERS & Couvreurs
334 rue Amherst, Montréal,
Entreprennent toute espèce de Couvertures en tôle galvanisée, ferblanc, ardoise, et aussi toute sorte d'ouvrages en plomb, et posent des appareils à gaz et de chauffage. Réparations de toutes sortes faites sous le plus court délai et à des prix modérés. 14 fev-1a
Moise Courtemanche
Entrepreneur Couvreur en Gravois
Tout ordre reçu exécuté avec soin et promptitude à des prix très modérés. Ouvrage garanti.
COIN DES RUES
Lafontaine et Colborne Avenue,
1an-30j MONTREAL.
Central Hotel.
Cet Hotel si bien situé pour les affaires et si bien connu autrefois sous la direction de M. P. Laranto, a été acheté, réparé et remis à neuf par M. E. DANDURAND.
Il offre encore mieux que par le passé toutes les commodités nécessaires aux commerçants et autres personnes de la campagne qui ont des affaires à la ville.
Bonne table, bonne cour et bonnes écuries. Le tout à des prix très-modérés.
Entrée principale: No. 52 rue St. Joseph
Entrée privée: " 54 " "
ua-31 aout
Bureau de Fleischmann et Cie,
AGENCE
Levain concentré toujours frais
Ceux qui tiennent maison et veulent avoir du bon pain, des Rolls, Gâteaux, etc., feront usage seulement du levain concentré de Fleischmann et Cie.
Tous les boulangers de première classe en font usage.
Tous les épiciers entreprenants le vendent. Procurez-vous en un paquet de votre épicier avec les directions, et faites en l'essai.
Fabrique et Depot
70, RUE ST ANTOINE, Montréal.
16 f J. STEWART, Gérant.
La Farina de Catelli
AUX FAMILLES—Faites usage de la Farina de Catelli, recommandée par la Faculté Médicale de Montréal, pour les enfants, les malades, les convalescents, les personnes affligées de débilité générale. Les dyspeptiques les plus atteints peuvent s'en nourrir, sans éprouver le moindre désagrément. Direction pour la préparer sur chaque paquet. En vente chez les principaux épiciers. En gros chez C. H. CATELLI, manufacturier de Vermicelli, Macaroni, &c., 57 rue Perthius, Montréal. 13 MARS 84

Terre a Vendre.
Superbe terre à vendre dans l'Isle de Montréal, à proximité du chemin de fer et des bateaux. Exceptionnellement avantageuse. Conditions très faciles. S'adresser à
Mr. de MONTIGNY,
Bureau du Recorder.
Quot. et Heb.—14f
A vendre à bon marché
Coupons de Coton Blanc et Jaune, Denims, Tweeds et Toile pour chemises, venant des Moulins de coton.
No 177
Rue des Commissaires
16 février 1884.
AVIS AUX AMATEURS DE CHEVAUX
Le soussigné offre en vente une magnifique paire de chevaux bien pareils, d'une seule couleur, sous poil noir. Prix modéré.
THEOPHILE TRUDEL,
St. Prosper, comté de Champlain.
28f 84-jno
Almanach Ecclésiastique du Canada,
Pour l'an de grâce 1884 (année bissextile.)
Joli volume in-12 de 112 pages, compact, impression soignée sur papier teinté, couverture illustrée. Prix : 15 Cts.
Contient outre les matières ordinaires d'un almanach très complet, des éphémérides religieuses, la Cour de Rome, le Clergé du Canada ; on donne à chaque diocèse ses délimitations exactes, le nom de tous les évêques qui en ont occupé le siège épiscopal et toutes les communautés religieuses qui y sont établies avec une notice sur leur fondation, leurs œuvres et leur personnel, le tout disposé dans un ordre très méthodique.
En vente chez tous les Libraires.
J. B. ROLLAND & FILS, Editeurs.
12 et 14 rue St. Vincent, Montréal
AU CLERGE.
Je désire informer les messieurs du Clergé, que je suis prêt à exécuter toute commande pour orgues d'église ou chapelle, promptement et au meilleur termes possible. Le grand nombre d'orgues que j'ai déjà vendues par toute la province sont une garantie de la supériorité de mon ouvrage Qu'on veuille bien ne pas acheter sans me voir.
EUSEBE BRODEUR, Facteur d'orgues, St. Hyacinthe.
N. B.—Je désire aussi informer ces messieurs que j'ai en magasin des orgues de seconde main que je vendrai à des conditions exceptionnellement avantageuses. 30 mai Kna 1a
LA
REVUE CANADIENNE
Est la principale publication littéraire
—DU—
CANADA-FRANCAIS.
Elle se publie mensuellement par
Livraisons de 64 pages
Et elle contient régulièrement un grand nombre d'articles inédits dûs à nos principaux littérateurs.
LA REVUE CANADIENNE
Est maintenant dans sa dix-neuvième année d'existence.
Fondée en 1864, elle a traversé les grandes crises financières qui ont vu tomber les autres publications du même genre.
LA COLLECTION complète de la REVUE est le recueil le plus précieux de la littérature nationale.
La Série complète comprend DIX-NEUF volumes qui font partie indispensable de toute bibliothèque canadienne
Les numéros du commencement de la nouvelle série (1881) sont accompagnés de deux index,—l'un par ordre alphabétique de matières et l'autre par noms d'auteurs,—qui permettent aux lecteurs de retrouver facilement les écrits publiés sur divers sujets.
Le prix d'abonnement à la *Revue Canadienne* est de
$2.50 par annee.
ADMINISTRATION AU
No. 31 Rue St. Jacques,
MONTREAL.

L'ETENDARD

ÉDITION DU SOIR

A UN CENTIN

est maintenant en vente dans tous les dépôts de journaux.

L'ETENDARD

Bureau du Directeur de la Redaction

Les personnes qui désirent voir M. le Directeur sont priées de vouloir bien se présenter, autant que possible, entre **une heure et demie et trois heures** de l'après-midi, en s'adressant au No. 31 rue St-Jacques.

En donnant d'avance avis, par Carte-Poste ou autrement, de leur visite, elles pourront aussi être reçus de **sept à neuf heures du soir**, en s'adressant au No. 29 rue St-Jacques.

BUREAU PROFESSIONNEL

De **10 à 11 heures du matin**, et de **3 à 4 heures de l'après-midi**, M. Trudel est à son Bureau Professionnel, No. 29 rue St-Jacques, Bâtisse de L'ETENDARD.

Bureau de L'ADMINISTRATEUR

L'Administrateur se tiendra à son Bureau de **10 heures du matin à midi**, et de 2 heures et demie à 4 heures de l'après-midi.

☞ Notre Agence à Paris est la maison Oudin, libraire, 51 rue Bonaparte.

☞ M. ELPHÈGE ARCHAMBAULT, de Woonsocket, R. I., [boîte 395], est notre agent général pour les Etats-Unis, et comme tel spécialement autorisé à prendre et collecter des abonnements à L'ETENDARD et à la REVUE CANADIENNE.

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Feuilleton. La Perle de l'Océan.
Une lettre de Rome—Confiance.

2EME PAGE.

Lettre Encyclique du Pape—Sir Charles Tupper—Deux mariages à l'Américaine, prochain feuilleton—Rapports des Débats de la Législature de Québec—Correspondance—Affaires municipales.

3EME PAGE.

Parlement Provincial—Télégraphie—Guerre du Soudan—Necrologie—Affaires municipales—Faits du jour—Commerce et finances.

4EME PAGE.

Edition du soir.

L'ETENDARD

JEUDI, 8 MAI 1884.

LETTRE ENCYCLIQUE DE SA SAINTETE LEON XIII, PAPE

PAR LA GRACE DE DIEU

Aux Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques de tout l'univers catholique en grâce et en communion avec le siège apostolique.

A nos vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques de tout l'univers catholique en grâce et en communion avec le Siège Apostolique.

LEON XIII PAPE

(*Suite*)

VENERABLES FRERES,

SALUT ET BENEDICTION APOSTOLIQUE.

Le péril fut dénoncé pour la première fois par Clément XII (1) en 1878, et la constitution promulguée par ce Pape fut renouvelée et confirmée par Benoit XIV (2). Pie VII (3) marcha sur les traces de ces deux Pontifes ; et Léon XII, renfermant dans sa Constitution apostolique *Quo graviora* (4) tous les actes et décrets des précédents Papes sur cette matière, les ratifia et les confirma pour toujours. Pie VIII (5), Grégoire XVI (6) et, à diverses reprises, Pie IX (7) ont parlé dans le même sens.

Le but fondamental et l'esprit de la secte maçonnique avaient été mis en pleine lumière par la manifestation patente de ses agissements, la connaissance de ses principes, l'exposition de ses règles, de ses rites et de leurs commentaires, auxquels plus d'une fois s'étaient ajoutés les témoignages de ses propres adeptes. En présence de ces faits, il était tout simple que ce Siège Apostolique dénonçât publiquement la secte des franc-maçons comme une association criminelle, non moins pernicieuse aux intérêts du christianisme qu'à ceux de la société civile. Il édicta donc contre elle les peines les plus graves dont l'Eglise a coutume de frapper les coupables, et interdit de s'y affilier.

Irrités de cette mesure, et espérant qu'ils pourraient, soit par le dédain, soit par la calomnie, échapper à ces condamnations ou en atténuer la force, les membres de la secte accusèrent les Papes qui les avaient portées, tantôt d'avoir rendu des sentences iniques, tantôt d'avoir excédé la mesure dans les peines infligées. C'est ainsi qu'ils s'efforcèrent d'éluder l'autorité ou de diminuer la valeur des Constitutions promulguées par Clément XII, Benoît XIV, Pie VII et Pie IX.

Toutefois, dans les rangs mêmes de la secte, il ne manqua pas d'associés pour avouer, même malgré eux, que, étant données la doctrine et la discipline catholiques les Pontifes Romains n'avaient rien fait que de très légitime. A cet aveu, il faut joindre l'assentiment explicite d'un certain nombre de princes ou de chefs d'Etat qui eurent à cœur, soit de dénoncer la société des franc-maçons au Siège Apostolique, soit de la frapper eux-mêmes comme dangereuse, en portant des lois contre elle, ainsi que cela s'est pratiqué en Hollande, en Autriche, en Suisse, en Espagne, en Bavière, en Savoie et dans d'autres parties de l'Italie.

Il importe souverainement de faire remarquer combien les événements donnèrent raison à la sagesse de Nos Prédécesseurs. Leurs prévoyantes et paternelles sollicitudes n'eurent pas partout ni toujours le succès désirable : ce qu'il faut attribuer, soit à la dissimulation et à l'astuce des hommes engagés dans cette secte pernicieuse, soit à l'imprudente légèreté de ceux qui auraient cependant eu l'intérêt le plus direct à la surveiller attentivement. Il en est résulté que, dans l'espace d'un siècle et demi, la secte des francs-maçons a fait d'incroyables progrès. Employant à la fois l'audace et la ruse, elle a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale et commencé à prendre au sein des Etats modernes une puissance qui équivaut presque à la souveraineté. De cette rapide et formidable extension sont précisément résultés pour l'Eglise, pour l'autorité des princes, pour le salut public, les maux que Nos Prédécesseurs avaient depuis longtemps prévus. On en est venu à ce point qu'il y a lieu de concevoir pour l'avenir les craintes les plus sérieuses, non certes en ce qui concerne l'Eglise, dont les solides fondements ne sauraient être ébranlés par les efforts des hommes, mais par rapport à la sécurité des Etats au sein desquels sont devenues trop puissantes ou cette secte de la franc-maçonnerie ou d'autres associations similaires qui se font ses coopératrices et ses satellites.

Pour tous ces motifs, à peine avions-Nous mis la main au gouvernail de l'Eglise que Nous avons clairement senti la nécessité de résister à un si grand mal et de dresser contre lui, autant qu'il serait possible, Notre autorité apostolique — Aussi, profitant de toutes les occasions favorables, nous avons traité les principales thèses doctrinales sur lesquelles les opinions perverses de la secte maçonnique semblent avoir exercé la plus grande influence. C'est ainsi que dans notre Encyclique *Quod apostolici muneris*, Nous Nous sommes efforcés de combattre les monstrueux systèmes des socialistes et des communistes. Notre autre Encyclique *Arcanum* Nous a permis de mettre en lumière et de défendre la notion véritable et authentique de la société domestique dont le mariage est l'origine et la source. Dans l'encyclique *Diuturnum* Nous avons fait connaître, d'après les principes de la sagesse chrétienne, l'essence du pouvoir politique et montré ses admirables harmonies avec l'ordre naturel, aussi bien qu'avec le salut des peuples et des princes.

Aujourd'hui, à l'exemple de nos Prédécesseurs, Nous avons résolu de fixer directement Notre attention sur la société maçonnique, sur l'ensemble de sa doctrine, sur ses projets, ses sentiments et ses actes traditionnels, afin de mettre en une plus éclatante évidence sa puissance pour le mal, et d'arrêter dans ses progrès la contagion de ce funeste fléau.

Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et conviennent entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la franc-maçonnerie qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent. Et quoique à présent elles aient l'apparence de ne pas aimer à demeurer cachées ; quoiqu'elles tiennent des réunions en plein jour et sous les yeux de tous ; quoiqu'elles publient leurs journaux, toutefois, si l'on va au fond des choses, on voit bien qu'elles appartiennent à la famille des sociétés clandestines et qu'elles en gardent les allures. Il y a, en effet, chez elles, des espèces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand soin de divulguer non-seulement aux personnes du dehors, mais même à bon nombre de leurs adeptes. A cette catégorie appartiennent les conseils intimes et suprêmes, les noms des chefs principaux, certaines réunions plus occultes et intérieures ; de même encore les décisions prises, avec les moyens et les agents d'exécution. A cette loi du secret concourent merveilleusement la division faite entre les associés des droits, des offices et des charges, la distinction hiérarchique savamment organisée des ordres et des degrés, et la discipline sévère à laquelle tous sont soumis. La plupart du temps ceux qui sollicitent l'initiation doivent promettre, bien plus, ils doivent faire le serment solennel de ne jamais révéler à personne, à aucun moment, d'aucune manière, les noms des associés, les notes caractéristiques et les doctrines de la société. C'est ainsi que, sous des apparences mensongères et en faisant de la dissimulation une règle constante de conduite, comme autrefois les manichéens, les francs-maçons n'épargnent aucun effort pour se cacher et n'avoir d'autres témoins que leurs complices.

Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes, réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. A les en croire, leur but unique est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. Mais à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs desseins. En effet, ceux qui sont affiliés doivent promettre d'obéir aveuglément et sans discussion aux injonctions des chefs de se tenir toujours prêts, sur la moindre notification, sur le plus léger signe, à exécuter les ordres donnés, se vouant d'avance en cas contraire aux traitements les plus rigoureux, à la mort même. De fait, il n'est pas rare que la peine du dernier supplice soit infligée à ceux d'entre eux qui sont convaincus, soit d'avoir livré la discipline secrète de la société, soit d'avoir résisté aux ordres des chefs ; et cela se pratique avec une telle audace, une telle dextérité que, la plupart du temps, l'exécuteur de ces sentences de mort échappe à la justice établie pour veiller sur les crimes et pour en tirer vengeance.—Or, vivre dans la dissimulation et vouloir être enveloppé de ténèbres ; enchaîner à soi par les liens les plus serrés, et sans leur avoir préalablement fait connaître à quoi ils s'engagent, des hommes réduits ainsi à l'état d'esclaves ; employer à toutes sortes d'attentats ces instruments passifs d'une volonté étrangère ; armer pour le meurtre des mains à l'aide desquelles on s'assure l'impunité du crime : ce sont là de monstrueuses pratiques condamnées par la nature elle-même. La raison et la vérité suffisent donc à prouver que la société dont Nous parlons est en opposition formelle avec la justice et la morale naturelles.

D'autres preuves, d'une grande clarté, s'ajoutent aux précédentes et font encore mieux voir combien, par sa constitution essentielle, cette association répugne à l'honnêteté. Si grandes, en effet, que puissent être parmi les hommes l'astucieuse habileté de la dissimulation et l'habitude du mensonge, il est impossible qu'une cause, quelle qu'elle soit, ne se trahisse pas par les effets dont elle est la cause : *un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits, et un mauvais n'en peut pas porter de bons* (1).

Or, les fruits produits par la secte maçonnique sont pernicieux et des plus amers. Voici en effet ce qui résulte de ce que Nous avons précédemment indiqué, et cette conclusion Nous livre le dernier mot de ses desseins. Il s'agit pour les francs-maçons —et tous leurs efforts tendent à ce but— il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle, façonnée à leurs idées et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au Naturalisme.

Tout ce que Nous venons ou ce que Nous Nous proposons de dire doit être entendu de la secte maçonnique envisagée dans son ensemble et en tant qu'elle embrasse d'autres sociétés qui sont pour elle des sœurs et des alliés. Nous ne prétendons pas appliquer toutes ces réflexions à chacun de leurs membres pris individuellement. Parmi eux, en effet, il s'en peut trouver, et même en bon nombre, qui bien que non exempts de faute pour s'être affiliés à de semblables sociétés, ne trempent cependant pas dans leurs actes criminels et ignorent le but final que ces sociétés s'efforcent d'atteindre. De même encore, il se peut faire que quelques-uns des groupes n'approuvent pas les conclusions extrêmes auxquelles la logique devrait les contraindre d'adhérer, puisqu'elles découlent nécessairement des principes communs à toute l'association. Mais le mal porte avec lui une turpitude qui d'elle-même repousse et effraie. En outre, des circonstances particulières de temps ou de lieux peuvent persuader à certaines fractions de demeurer en deçà de ce qu'elles souhaiteraient de faire, ou de ce que font d'autres associations. Il n'en faut pas conclure pour cela que ces groupes soient étrangers au pacte fondamental de la maçonnerie. Ce pacte demande à être apprécié moins par les actes accomplis et par leurs résultats que par l'esprit qui l'anime et par ses principes généraux.

Or, le premier principe des naturalistes, c'est qu'en toutes choses la nature ou la raison humaine doit être maîtresse et souveraine. Cela posé, il s'agit des devoirs envers Dieu, ou bien ils en font peu de cas, ou ils en altèrent l'essence par des opinions vagues et des sentiments erronés. Ils nient que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doive avoir foi. Or, comme la mission tout à fait propre et spéciale de l'Eglise catholique consiste à recevoir dans leur plénitude et à garder dans une pureté incorruptible les doctrines révélées de Dieu, aussi bien que l'autorité établie pour les enseigner, avec les autres secours donnés du ciel en vue de sauver les hommes, c'est contre elle que les adversaires déploient le plus d'acharnement et dirigent leurs plus violentes attaques.

Maintenant, dans les choses qui touchent à la religion, qu'on voie à l'œuvre la secte des francs-maçons, là principalement où son action peut s'exercer avec une liberté plus licencieuse, et que l'on dise si elle ne semble pas s'être donné pour mission de mettre à exécution les décrets des naturalistes.

Ainsi, dût-il lui en coûter un long et opiniâtre labeur, elle se propose de réduire à rien au sein de la société civile le magistère et l'autorité de l'Eglise, d'où cette conséquence que les francs-maçons s'appliquent à vulgariser et pour laquelle ils ne *cessent pas de combattre*, à savoir qu'il faut absolument séparer l'Eglise et l'Etat. De ce fait, ils mettent hors des lois et ils excluent de l'administration de la chose publique la très salutaire influence de la religion catholique, et ils aboutissent logiquement à la prétention de constituer l'Etat tout entier en dehors des institutions et des préceptes de l'Eglise.—Mais il ne leur suffit pas d'exclure de toute participation au gouvernement des affaires humaines l'Eglise, ce guide si sage et si sûr ; il faut encore qu'ils la traitent en ennemie et usent de violence contre elle. De là, l'impunité avec laquelle, par la parole, par la plume, par l'enseignement, il est permis de s'attaquer aux fondements mêmes de la religion catholique. Ni les droits de l'Eglise, ni les prérogatives dont la Providence l'avait dotée : rien n'échappe à leurs attaques. On réduit presque à rien sa liberté d'action, et cela par des lois qui, en apparence, ne semblent pas trop oppressives, mais qui, en réalité, sont expressément faites pour enchaîner cette liberté. Au nombre des lois exceptionnelles faites contre le clergé, Nous signalerons particulièrement celles qui auraient pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire, et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence. Les restes des biens ecclésiastiques, soumis à mille servitudes, sont placés sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils. Les communautés religieuses sont supprimées et dispersées.—A l'égard du siège apostolique et du Pontife Romain, l'inimitié de ces sectaires a redoublé d'intensité.

Après que, sous de faux prétextes, ils ont dépouillé le Pape de sa souveraineté temporelle, nécessaire garantie de sa liberté et de ses droits, ils l'ont réduit à une situation tout à la fois inique et intolérable, jusqu'à ce qu'enfin, en ces derniers temps, les fauteurs de ces sectes en soient arrivés au point qui était depuis longtemps le but de leurs secrets desseins, à savoir de proclamer que le moment est venu de supprimer la puissance sacrée des Pontifes Romains et de détruire entièrement cette Papauté qui est d'institution divine. Pour mettre hors de doute l'existence d'un tel plan, et à défaut d'autres preuves, il suffirait d'invoquer le témoignage d'hommes qui ont appartenu à la secte, et dont la plupart, soit dans le passé, soit à une époque plus récente, ont attesté comme véritable la volonté où sont les francs-maçons de poursuivre le catholicisme d'une inimitié exclusive et implacable, avec leur ferme résolution de ne s'arrêter qu'après avoir ruiné de fond en comble toutes les institutions religieuses établies par les Papes.

Que si tous les membres de la secte ne sont pas obligés d'abjurer explicitement le catholicisme, cette exception, loin de nuire au plan général de la franc-maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance et elle rend accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte. De plus, en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, ils deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présents, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion et à mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses. Or, à lui seul, ce principe suffit à ruiner toutes les religions, et particulièrement la religion catholique, car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égalées.

Les naturalistes vont encore plus loin. Audacieusement engagés dans la voie de l'erreur sur les plus importantes questions, ils sont entraînés et comme précipités par la logique jusqu'aux conséquences les plus extrêmes de leurs principes, soit à cause de la faiblesse de la nature humaine, soit par le juste châtiment dont Dieu frappe leur orgueil.

Il suit de là qu'ils ne gardent même plus dans leur intégrité et dans leur certitude les vérités accessibles à la seule lumière de la raison naturelle, telles que sont assurément l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme.—Emportée dans une nouvelle carrière d'erreurs, la secte des francs-maçons n'a pas échappé à ces écueils. Bien qu'en effet, prise dans son ensemble, la secte fasse profession de croire à l'existance de Dieu, le témoignage de ses propres membres établit que cette croyance n'est pas pour chacun d'eux individuellement l'objet d'un assentiment ferme et d'une inébranlable certitude.

Ils ne dissimulent pas que la question de Dieu est parmi eux une cause de grands dissentiments. Il est même avéré qu'il y a peu de temps, une sérieuse controverse s'est engagée entre eux à ce sujet. En fait, la secte laisse aux initiés liberté entière de se prononcer en tel ou tel sens, soit pour affirmer l'existence de Dieu, soit pour la nier ; à ceux qui nient résolument ce dogme sont aussi facilement reçus à l'initiation que ceux qui d'une certaine façon l'admettent encore, mais en le dépravant, comme les panthéistes, dont l'erreur consiste précisément, tout en retenant de l'Etre divin on ne sait quelles absurdes apparences, à faire disparaître ce qu'il y a d'essentiel dans la vérité de son existence.

(*A continuer.*)

(1) Const; *In eminenti*, du 24 avril 1733.
(2) Const. *Providas*, du 18 mai 1751.
(3) Const. *Ecclesiam a Iesu Christo*, du 13 septembre 1821.
(4) Const. du 13 mars 1825.
(5) Encyl. *Traditi*, du 21 mai 1829.
(6) Encyl. *Mirari*, du 15 août 1832.
(7) Alloc. *Multiplices inter*, du 25 septembre 1875. Encycl. *Qui pluribus*, du 9 novembre 1846 ; etc.

(1) Matth. vii, 18.

Le Commerce

La navigation est ouverte, et les chemins sont des plus beaux. Le commerce va donc enfin reprendre son activité. Nos cultivateurs renfermés tout l'hiver chez eux par le mauvais état des chemins ou l'intempérie de la saison ont besoin on ne peut plus de marchandises et ne tarderont pas d'arriver. Dans une ville comme Montréal, il y plus d'un magasin et plus d'un bon. En conseil, nous nous permettrons de dire de ne pas choisir *le bon mais le meilleur* et [illegible] J. B. Labelle, ma[illegible] celui-là c'est le magasin [illegible]gasin de la grande loterie. En outre que cette maison étonne par ses rabais sur ses marchandises par ses occasions exceptionnelles, elle donne un billet de la loterie pour rien avec lequel on gagne des objets valant $10.

"Deux Mariages à l'Américaine"

Prochain feuilleton de "L'Etendard"

Nous commencerons sous peu la publication de ce charmant feuilleton, l'une des plus délicieuses conceptions de la littérature française contemporaine.

Nos lecteurs y trouveront de touchantes allusions aux mœurs, aux usages, au culte chers aux Canadiens-français. Le rôle brillant que jouent de nos jours tant de millionnaires Américains, au milieu du grand monde Européen qui vit à Paris, y est personnifié dans des compatriotes qui non-seulement font honneur à la race Canadienne, mais qui donnent la plus haute idée de l'éducation, du bon ton, des nobles sentiments, et surtout du grand sens pratique et des vertus domestiques qui distinguent les habitants de notre hémisphère.

Nous invitons les amateurs de belle et saine littérature à suivre dans *L'Etendard* ce récit tout à la fois gracieux et entraînant.

Collections de "l'Etendard"

Pour compléter un certain nombre de collections de L'ETENDARD, quotidien il nous manque les Nos 167, 168, 169, 173, 187, 189 de la 1ère année.

D'un autre côté, nous avons en mains un bon nombre de chacun des autres numéros. Nous serions heureux de donner en échange, à ceux qui en font collection, les numéros qu'ils n'ont pas, quelqu'en soit le nombre, en échange de ceux qui nous manquent. Ou bien, nous achèterions volontiers ces derniers numéros ou nous donnerions crédit sur l'abonnement futur de ceux qui nous les procureraient jusqu'à concurrence de $0.25 pour chacun des cent premiers de ces numéros qui nous seraient fournis.

SIR CHARLES TUPPER

Il est définitivement décidé que sir Charles Tupper sort du cabinet fédéral pour accepter la mission importante de commissaire canadien auprès du gouvernement Britannique. Son successeur dans le gouvernement n'est pas encore connu. Quel qu'il soit, nous croyons que sir Hector Langevin a tous les titres possibles à sa succession à la tête du département si important des chemins de fer et canaux.

Le rôle que sir Charles a joué dans la politique canadienne est si remarquable, l'influence qu'il a exercée sur les destinées de la confédération est si grande que nous ne saurions entreprendre d'en donner une idée complète dans un simple article de journal. M. Thibault a dernièrement écrit la biographie de cet homme remarquable. Nous y renvoyons nos lecteurs. Il a été l'homme d'état par excellence de la Nouvelle-Ecosse, comme Cartier a été l'homme de la province de Québec. Comme orateur politique, s'il a eu des égaux, il n'a certainement pas eu de supérieur dans le Parlement fédéral. Comme administrateur, le talent et l'habileté extraordinaires dont il a fait preuve le mettent aussi au premier rang de nos hommes d'état

Avec quel succès n'a-t-il pas réorganisé l'administration de l'*Intercolonial* de façon à changer en surplus, des déficits de plus d'un demi million.

Avec quelle constance, quelle énergie de fer, disons même avec quelle heureuse audace et quelle claire conception des résultats incroyables qu'il a réalisés, n'a-t-il pas conduit toute la politique du Pacifique Canadien de manière à assurer la construction aussi rapide de cette gigantesque voie nationale !

Ajoutons que Sir Charles a été l'ami constant et dévoué de la Province de Québec, dont les intérêts d'ailleurs s'identifiaient si souvent avec ceux des Provinces Maritimes. C'est, croyons-nous, dans une grande mesure, à la force de volonté avec laquelle il a secondé nos chefs Bas-Canadiens, que nous devons d'avoir vu le gouvernement actuel revenir, en 1879, à la politique inaugurée par Cartier en 1872, abandonnée par McKenzie en 1874, et assurer la construction du Pacifique Canadien jusqu'à la Province de Québec, au lieu de le terminer virtuellement à la Baie du Tonnerre comme le voulaient Ontario et le parti libéral.

Disons aussi que les avantages remarquables de l'esprit et du cœur qui ornent cet homme d'état, et toutes les qualités aimables dont il a toujours fait preuve dans ses rapports sociaux et publics, en font l'un des hommes les plus sympathiques de notre monde politique.

Durant l'année dernière, en sus du travail gigantesque que lui a occasionné la tâche si lourde de mener à bonne fin la politique du Pacifique, il a, pendant sept à huit mois, représenté le Canada à Londres comme commissaire canadien, charge qu'il a remplie avec la plus grande efficacité.

Pour remplir à la fois deux fonctions onéreuses, il n'a touché que son seul salaire de ministre, le salaire que d'autres de ces collègues ont touché en se promenant.

Si un bill d'indemnité a été passé en sa faveur, à la dernière session, ce n'a pas été parce qu'il avait reçu double émolument, mais parce que, dans l'opinion de plusieurs, il y avait de forts doutes si le seul fait d'avoir rempli la charge de commissaire, même sans salaire, n'avait pas eu l'effet de le rendre inhabile à siéger aux communes.

Ces faits étant donnés et ayant acquis la plus grande publicité, il est tout simplement ignoble d'entendre un journal comme *La Patrie*, non-seulement insinuer que sir Charles a "*empoché double salaire*," mais même prendre cette calomnie pour base d'une accusation injurieuse lancée à la face de tout le parti conservateur.

Voici ce que dit l'organe rouge :

Sir Charles Tupper va se contenter à l'avenir de rester commissaire canadien à Londres, sans être ministre des chemins de fer et canaux.

Le jour où il voudra cumuler de nouveau ces deux emplois, le gouvernement passera un nouveau bill et tout sera de nouveau pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Oh ! les bons conservateurs *comme ils ont la conscience et la politique élastique, lorsqu'il s'agit d'empocher un double salaire.*

C'est ainsi que *La Patrie* entend écrire l'histoire politique de son pays ! C'est ainsi que, sans souci de la vérité, de l'honneur et du respect pour soi-même, elle continue à mettre en pratique le système de dénigrement calomniateur qui seul constitue sa politique.

Rapports des Débats de la Législature de Québec

Nous regrettons vivement d'apprendre que le gouvernement, en retranchant le modeste octroi voté chaque année pour aider la publications des débats de la Législature de Québec, va amener la suspension de cette publication. Suivant nous, un rapport fidèle des débats n'est pas seulement utile, il est nécessaire. Nous espérons que le gouvernement reviendra sur sa décision.

CORRESPONDANCE

6 mai 1884.

M. le Rédacteur de l'Etendard,

Nous nous joignons de tout cœur à ces "Contribuables de Montréal" qui vous ont adressé cette lettre publiée dans l'*Etendard* d'hier, pour vous remercier de votre article du 5 courant, à propos de l'augmentation de la taxe scolaire dont nous sommes menacés, paraît-il. Mais nous différons d'opinion sur les moyens à prendre pour ne plus être exposés, à l'avenir, au lamentable résultat que nous a fait connaître l'enquête de la Commission Royale.

Il ne suffit pas seulement de modifier le bureau actuel, en retranchant quelques noms compromettants, c'est l'abolition complète de ce bureau qu'il faut.

Un bureau unique formé, partie par le gouvernement et partie par la corporation, constitue une véritable injustice pour nous contribuables. Puisque nous payons les taxes, il n'est que raisonnable que nous sachions comment elles sont administrées ; or, avec un tel bureau qui n'est pas tenu de nous rendre compte de son administration, (et l'on sait s'il a largement usé de ce privilège), il est impossible d'empêcher que des abus criants ne se glissent encore comme ceux que nous a révélés l'enquête de la commission royale.

La formation de ce bureau unique est encore une injustice pour nous, comme contribuables des diverses paroisses de Montréal, en ce que nous sommes traités sur un pied d'infériorité vis-à-vis des contribuables des autres municipalités de toute la province qui ont toutes, jusqu'à la plus pauvre, le droit d'élire leurs commissaires, tandis que nous sommes privés de ce droit ; et, ne l'oublions pas, nous sommes absolument les seuls traités de cette façon dans tout le pays ; nous sommes les seuls à être forcés d'accepter des commissaires qu'on nous impose.

Pourquoi cette différence ? Nous le demandons.

Dans notre opinion, il n'y a qu'un moyen de nous rendre justice, c'est de permettre à chaque paroisse de Montréal, d'avoir son bureau scolaire, et aux contribuables de chacune de ces paroisses, d'élire leurs propres commissaires.

Il est possible que cet arrangement rencontre quelques difficultés dans certaines paroisses, mais, qu'il soit admis en principe, et l'on verra que ces difficultés finiront bien par s'aplanir ; en tout cas elles ne seront que très peu de chose, comparées aux inconvénients immenses qui résultent du système actuel.

PLUSIEURS AUTRES CONTRIBUABLES.

PARLEMENT PROVINCIAL.

3me SESSION—5me PARLEMENT

(PAR TÉLÉGRAPHE)

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec, 7 mai.

L'ORATEUR prend son siège à trois heures.

Motion de M. BEAUBIEN que les règles de la chambre soient suspendues et qu'il lui soit permis de présenter une pétition de la part de John Nicholson, résidant dans l'île de Montréal, se plaignant de ce que sa terre de 12 arpents n'est comprise dans aucune municipalité. Il demande protection à cet égard et s'engage à payer les taxes requises.

M. LYNCH présente une pétition de la chambre de commerce de Montréal contre le "Stephens joint stock company bill."

L'ORATEUR soumet le jugement de la cour d'élection dans la cause de l'élection de Nicolet confirmant l'élection du membre siégeant.

Applaudissements.

M. TRUDEL introduit un projet de loi pour étendre à toute la province les dispositions de la loi relative au notariat.

M. JOLY—Projet de loi relatif à la preuve en matières civiles.

M. BLANCHET soumet un rapport concernant les écoles élémentaires.

L'ordre du jour est appelé au sujet des résolutions Joly, concernant l'acte de l'Amérique Britannique du Nord.

M. LYNCH demande que la question soit suspendue en l'absence du chef du gouvernement.

M. ARCHAMBAULT fait motion pour un comité spécial dans le but de s'enquérir des réclamations de D Z Gauthier, qui ayant acheté des terres du gouvernement, n'avait pas rempli tous ses engagements et avait vu sa vente annulée.

M. JOLY soulève la question que ces terres appartiennent aux militaires et M. Gauthier doit s'adresser au gouvernement fédéral. Une discussion s'engage au sujet de la juridiction des gouvernements fédéral et provincial.

M. BERNATCHEZ fait motion pour la production par les comtés des sommes dépensées au sujet des chemins de colonisation depuis le 1er juillet au 31 décembre 1883.

Une discussion s'engage à ce sujet, ainsi que sur la question d'un ajournement.

M. LYNCH dit que le gouvernement aime à connaître les vues des membres à ce sujet.

M. GAUTHIER dit que les membres du comité d'agriculture ont été unanimes dans leur recommandation au sujet d'un ajournement.

M. MERCIER est en faveur et fera tout en son pouvoir pour faciliter la transaction des affaires.

Lundi est un jour pour la dépêche des affaires privées des membres et un jour de fête qui doit être observé comme un jour de fête nationale. En discutant le budget, les membres devront s'efforcer d'être aussi concis que possible, on pourra de cette manière faire des progrès considérables.

M. CAMERON dit que la chambre a siégé durant près de sept semaines et il vaudrait mieux expédier les affaires au plus tôt et siéger le samedi, si cela est nécessaire.

M. LYNCH dit qu'en autant que le gouvernement y est concernée, si les membres le désirent, elle peut ajourner.

Il suggère que la décision de la question soit retardée jusqu'à demain, ce qui donnera aux membres le temps de former une opinion sur cette question.

M. ROBERTSON dit que la chambre ferait mieux, après la passation des projets de loi privés, de continuer avec le budget et ajourner tel que proposé par le membre pour Kamouraska. Il croit que c'est la meilleure manière d'expédier les affaires.

M. MERCIER dit qu'il est nécessaire de décider cette question, ce soir, de manière à ce que les membres puissent prendre des arrangements pour retourner dans leurs foyers.

M. LYNCH dit que si le membre pour Kamouraska veut retirer sa motion, puisque la chambre semble vouloir ajourner, il fera motion, demain, pour que, vendredi, quand la chambre s'ajournera, elle demeure ajournée jusqu'à mardi.

Six heures. La chambre s'ajourne.

PARASOLS

Nous avons le plus grand assortiment de Parasols qu'on puisse trouver à Montréal :

Parasols en satin,
Parasols en soie,
Parasols unis,
Parasols garni en dentelle,
Parasols doublés,
Parasols noirs,
Parasols en couleur.

Tous ces Parasols sont vendus aux prix du gros.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Ste Catherine et St André, Montréal.

Nec plus ultra

Dire que c'est beau, chic, coquet, mignon, élégant, ravissant, charmant, etc., etc. Dire que c'est à bon marché, que c'est à bas prix, que c'est même pour rien se serait inutile, car la maison J B Labelle est trop connue pour ses sacrifices faits au bénéfice de sa clientèle ; Delle J Champagne est trop connue pour son savoir, ses hautes connaissances et ses grandes capacités.

Mais comme il y a bon marché et bon marché, nous soumettrons donc à nos lecteurs quelques prix afin de leur procurer une fois de plus ce que peut faire la maison J B Labelle lorsqu'il s'agit de maintenir sa réputation d'être sans rivale pour vendre extrêment à bon marché.

Si je vous disais que chez J B Labelle, que vous avez pour votre enfant qui va à l'école un joli chapeau pour 5 cts et un extra beau que l'enfant du millionnaire se coifferait avec orgueuil pour 25 cts.

Pour $1 vous avez un chapeau tout garni ayant l'apparence, le chic, d'un chapeau de $5 et que pour $2.50 vous en avez un on ne peut plus joli.

Pour 25 cts un chapeau valant 50c, 75c
" 35 " " 75c, $1, $1.25, $1.50
" 60 " " $2.50

Quelle occasion pour les mères de familles de coiffer leurs enfants avec élégance et ce à bon marceé.

Impossible, c'est incroyable vous allez dire. C'est vrai, cela paraît invraisemblable tant c'est à bon marché, cependant c'est bien réel. Aussi dépêchez-vous si vous voulez en profiter. A peine étaient-ils reçus que le magasin était rempli de personnes se les disputant.

TAPIS ! ! !

Venez visiter notre immense assortiment de TAPIS. Nous avons un lot considérable de Tapis Tapestry, valant 50 cts et que nous détaillons à 35 cts. Les tapis que nous vendons 40 cts se vendent partout 60 cts.

Tous ces tapis sont de couleurs brillantes et dans les dessins les plus nouveaux.

DUPUIS FRERES.
Coin des rues Ste Catherine et St André.

DECES

Les funérailles du Révd J J Desautels, décédé hier, auront lieu à Ste Rose, vendredi, le 9 mai à 9½ hrs a. m.

Le convoi du Pacifique laisse la gare des Casernes à 7 hrs a. m. pour Ste Rose et à 12 hrs a. m. de Ste Rose pour Montréal.

—7m-2i

SIROP CALMANT
—DU—
Dr. F. J. DEMERS

Pour les enfants est un véritable bienfait. Il guérit la diarrhée et la dyssenterie en quelques heures ; il arrête instantanément les vomissements et les coliques ; il procure un sommeil parfaitement calme, sans agitation aucune. Dans la dentition douloureuse ou lente il est d'une efficacité étonnante pour faciliter et activer la pousse des dents.

Ce sirop d'un goût agréable, loin d'être nuisible à la santé des enfants, est un puissant tonique de leur constitution.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers. En dépôt à la Pharmacie Notre-Dame, **No 1615 rue Notre-Dame, Montréal.** (ancien numéro : 215)

REMARQUE—Ne confondez pas le Sirop Calmant du Dr F. J. Demers pour les enfants, avec le Sirop de Gomme de Sapin Composé, aussi du Dr F. J. Demers, qui guérit de toutes espèces de rhumes ou toux en quarante-huit heures. 17av

! Zingari Minstrels !

Une troupe d'amateurs doit donner
Vendredi prochain le 9
—DANS LA—
SALLE ACADEMIQUE du GESU
—UNE—
Soirée Musicale
Au profit de la SAINT-VINCENT DE PAUL
(Conférence St-Ignace.)

Le programme de cette soirée est très varié, et comprend musique d'orchestre, chœurs, chansons comiques, etc., etc.

Le but charitable pour lequel cette soirée a été organisée aura sans doute pour effet d'attirer un auditoire considérable.

Prix des billets, 25 cts ; sièges réservés, 50c.
Portes ouvertes à 7 hrs 21-6m

L.E. Desmarais & Cie
No. 10 RUE St-LAURENT, Montréal

Magasin d'Ornements d'Eglise !

SPÉCIALITÉS—Statues du Sacré-Cœur de Montmartre (les seuls à Montréal) dans toutes les grandeurs.

Confection des Bannières religieuses et autres, insignes de tout genre.

Crucifix, Statues,
Chapelets, Images sacrées,
Médailles, etc., etc.

MM. L. E. Desmarais & Cie., importent toutes leurs marchandises directement d'Europe.

☞ Une visite de la part des membres du clergé est respectueusement sollicitée.

8 mai 84 L. E. DESMARAIS & Cie

CHS. E. GRATTON, L.L.B.
AVOCAT
No. 6 RUE ST-JACQUES, Montréal

Résidence, Bureau du soir, 139 rue St-Laurent, village Saint-Jean-Baptiste
8 mai 84-1an

A VENDRE

5,000,000 de pieds de Bois de Sciage

De toute épaisseur, largeur et qualité, préparé ou brut, Lattes, Bardeaux sciés ou fendus, Colombage, etc., etc., au clos de

HURTEAU & FRERES,
92 rue Sanguinet, coin de la rue Dorchester
fév-1a

F. X. MARCOTTE,
Poseur de TAPIS et PRELARTS
Qui était chez DUPUIS FRÈRES est maintenant au
"SYNDICAT CANADIEN"
DUPUIS, DUPUIS & Cie.,
605,—RUE SAINTE-CATHERINE,—605
A LA BOULE D'OR *COIN DE LA RUE AMHERST*
6s 2m

A WINNIPEG POUR $15.00

160 ACRES POUR RIEN !

160 ACRES a $2.00 DE L'ACRE
DE TERRES A BLE et de PATURAGES !

Premier convoi spécial partira le 5 Mai.
Deuxième convoi spécial partira le 30 Juin.

Il y a du Bois dessus où tout auprès. Le Pays consiste en Prairies avec Iles de Bois. On nous télégraphie aujourd'hui, 4 avril, de la Vallée de la Qu'Appelle : "Les semences de Blé ont commencé le 25 mars, terre en bonne condition, et temps magnifique."

On vous donne $20 pour vous aider à vous établir sur ces terres, à la Qu'Appelle. Le nouveau colon peut semer jusqu'au 25 mai.

Pour toutes informations s'adresser au Bureau de Colonisation, coin des rues des Casernes et des Commissaires, Montréal. 4av. 84-1m

Fumez le meilleur CIGARE DE 5 Cts.

DEMANDEZ LE
"ALL NATIONS"

En vente chez tous les Tobacconnistes. Fabriqué par
L. O. GROTHE, 315 Rue St. Paul,
MONTREAL. 15a-jno

Cigares, -- 860,800 -- Cigares.

Droits payes durant le mois dernier

Le plus fort montant passé à l'accise, dans la Puissance, par aucune manufacture, [Extrait du livre officiel.]

MANUFACTURE DU CIGARE :
"CREME de la CREME,"
145 & 147 Rue St-Maurice.
3 mai 61-3fs

NE LISEZ PAS CECI :
DERNIER GRAND SUCCES OBTENU PAR LA
Peinture Caoutchouc
DE
A. A. Wilson & Cie

Les agents d'assurances sont prêts à assurer les bâtisses recouvertes de cette peinture comme des risques de première classe. Prix : couleur noire, $1.00 par gallon ; couleur rouge et brûne, $1.10 le gallon ; couleur de vin, $1.25. Un gallon de cette peinture couvrira sur le bardeau scié, 150 à 200 pieds ; sur tôle et ferblanc, 500 pieds. Couleurs jaune, crême, gris français, ardoise, blanche et autres couleurs, à $2.00 par gallon impérial. Un gallon de cette peinture couvrira 500 pieds sur bois plané.

Peinture garantie pour ce qu'elle est représentée, et si l'acheteur n'est pas satisfait, les argents et dépenses seront remboursés. Toujours en mains, peintures de toutes descriptions en baril, huile, thérébentine, vernis, couleurs, huile à moulin, etc, etc. S'adresser au No. 219 et 221 rue St-Paul, et au No. 8 Place Jacques-Cartier, Montréal.

☞ Ciment à couverture, 5 cts la lb. ; pelles de bois, $3 à $3.50 la douzaine.

4av84-3m **A. A. WILSON & Cie., Manufacturiers.**

LA COMPAGNIE DU
Chemin de Fer Canadien du Pacifique

RÈGLEMENTS DES TERRES.

La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à

$2.50 PAR ACRE

et plus, avec des conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une diminution de **$1.25 à $3.50 par acre** sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver : selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RÉSERVÉES

le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Les acheteurs pourront payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Les paiements peuvent être faits en débentures garanties par les terres concédées, et seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau,
CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.

Montréal, 19 février 1884.—6m-2fs

AVIS DE DEMENAGEMENT.

Les soussignés, fabricants des FAMEUX CIGARES

"Progress" et "Artiste"

Annoncent à leurs nombreux clients qu'ils transporteront leurs ateliers dans leur

Nouvelle Manufacture Nos. 84, 86 et 88 Rue Des Allemands,

— VERS LE —

PREMIER MAI

Ayant fait construire cet établissement pour leur propre usage : ils ont nécessairement fait faire toutes les dernières améliorations pour une fabrique de ce genre, ce qui leur permettra de rivaliser avec les plus anciennes Manufactures de Cigares sous tous les rapports.

☞ *N'oubliez pas la nouvelle adresse :*

GOULET FRERES
Nos. 84 86 ET 88 RUE DES ALLEMANDS

16 avril-1ao

FUMEZ
Canvas Back

Edouard St-Cyr,
MARCHAND DE MEUBLES,
40—Rue Notre-Dame-Centre—40
Entre le dépôt du Pacifique Canadien et la rue Bonsecours, Montréal.

Meubles de toutes espèces faits à ordre. Réparages faits promptement et avec soin, et des prix très-modérés. 31mars

GOUDRON DE NORVEGE

De la Pharmacie de Lyon.

Cette Liqueur est plus efficace que le Goudron ordinaire contre les Bronchites et maladies de la Vessie.

50 cents le flacon.
LAVIOLETTE & NELSON,
Agents pour le Canada.

TELEGRAPHIE.

Service de la presse associée.

Depeches de nuit

CANADA

Température

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Toronto, 8, 1 h. a.m.

Vallée du St Laurent :

Vents modérés à frais de l'est. Temps de couvert à beau, accompagné de pluies dans quelques localités. Température stationnaire ou plus élevée.

Lady Lansdowne

Ottawa, 7—Lady Lansdowne se mettra en route pour Montréal, demain.

ETATS-UNIS

A la retraite

Washington, 8—Le sénateur Edmunds présente un bill proposant que le gén Grant soit mis à la retraite.

Détresse

Washington, 8 — Les dépêches de la Louisiane sont des plus alarmantes au sujet de la crue du Mississipi. Il paraîtrait d'après ces dépêches, que les populations riveraines seraient dans la plus grande détresse.

Accident

Topeka, Ks. 8—Une dépêche spéciale annonce qu'un train allant à Mexico a été jeté hors la voie à environ cent milles en deça de Chihuahua. On attribue l'accident à la malveillance de brigands qui avaient formé le projet de piller les voyageurs. Six des passagers ont été tués et 10 grièvement blessés.

Un gros canon

Boston, 8—On a essayé, hier, un canon fondu ici, et pesant 21,290 livres. C'est la plus forte pièce qui soit sortie des ateliers des Etats-Unis. Dans l'expérience faite, on a constaté une portée de 6 milles.

LA HAVANE

Bandits en fuite

Havane, 8—La garde civique à Cienfuegos a attaqué, dernièrement, et dispersé une petite troupe de bandits. Elle a pris du butin à l'ennemi. Des documents adressés à Aguero sont tombés en son pouvoir. Ces documents avaient été émanés par le président et le secrétaire de la société révolutionnaire de Cuba.

AUTRICHE

Manifeste socialiste

Vienne 8—Les socialistes autrichiens ont lancé un manifeste à Pesth. Plusieurs copies ont été mises en circulation, ici. Le manifeste énonce que le socialisme fait des progrès constants, conseille à ses membres de renoncer à l'agitation secrète et de prendre publiquement la défense de toutes les réformes du parti.

Les socialistes démocrates veulent une réduction des heures de travail et déclarant que le suffrage universel préparera les voies à la solution des questions sociales, qu'une crise économique est imminente et que l'Amérique doit arrêter l'émigration de l'Europe qui se dirige de ce côté.

Nouvelles Maritimes

Québec, 7—Temps clair et froid. Vent de nord-est. Les vagues sont hautes sur la rivière et le golfe.

Les navires suivants remontaient la Pointe au Père : Titania, 6 h. a m, Barcelous, 9 h. 30 a m. Cap Chatte, Milanèse et deux autres navires.

AFFAIRES MUNICIPALES

Comité des chemins

Il y a eu réunion de ce comité hier après-midi sous la présidence de M. l'échevin Laurent.

Etaient présents, messieurs les échevins Thos Wilson, McShane, Hood, Gray, Roy, Tausey, Beausoleil, Généreux, Holland, Grenier et Donovan.

Après les affaires de routine on lit la requête de la compagnie de Télégraph souterrain Woodworth, demandant la permission de poser ses fils télégraphiques dans les rues de la ville.

Le comité décide de renvoyer la requête à l'avocat de la cité pour voir si le comité a le droit d'accorder cette permission.

La demande de M. Knew de se servir du trottoir pour y déposer des matériaux nécessaires à une construction sur la rue Notre-Dame est accordée.

On lit ensuite une lettre de M. Bourgeois, secrétaire de la municipalité de Longueil, disant que le conseil municipal de cette ville n'a pas accepté l'offre de $200 offerte par le comité des chemins pour sa part d'entretien du chemin d'hiver entre Montréal et Longueil ; et de plus que la ville de Longueil tient à conserver son contrôle sur l'ouverture et l'entretien de ce chemin par elle-même.

La question de savoir si l'on doit payer le plein montant de la réclamation, est référée à M. l'échevin Laurent et à M. St George.

Relativement au jour de la fête des arbres il est décidé d'inviter le public à assister, ce jour-là, à la plantation des arbres sur les places publiques.

L'échevin Beausoleil propose que l'inspecteur de la cité reçoive instruction de préparer un plan pour la construction d'une clôture convenable autour du carré Viger.

M. John Ostell se présente devant le comité pour appuyer une réclamation de $368, dommages qu'il prétend lui avoir été causés par la corporation.

La requête est renvoyée à l'avocat de la Cité.

Dennis Murray se présente aussi devant le comité et réclame $90 de dommages, résultant d'une chute faite sur un trottoir de la rue Craig, et dans laquelle il s'est infligé des blessures au bras.

L'échevin McShane propose qu'il lui soit accordé $50, mais cette motion est rejetée, et la question est referée à l'avocat de la Cité.

Ordre est donné à l'inspecteur de la Cité de vendre les bouts de planches, madriers, etc, à $5 la corde.

MM. Roland et Barrett, propriétaires du "Crystal Opera House," demandent la permission de construire une toiture au-dessus du trottoir à la porte de leur établissement, pour empêcher le soleil de donner sur l'entrée.

Cette permission est refusée.

Ordre est donné de payer les journaliers à qui M. Labelle, l'ex-surintendant du Département des chemins, aurait retenu les gages, mais les comptes présentés devront être assermentés.

SOUMISSIONS

Sur proposition de l'échevin Beausoleil, on décide de prendre en considération la soumission de M. Lamontagne, quoiqu'elle ait été déposée au bureau du département des Chemins, et non à celui du Greffier de la Cité, comme il aurait dû l'être.

On ouvre ensuite les soumissions.

Brique—MM. Bulmer et Sheppard sont les seuls soumissionnaires et obtiennent le contrat.

Ferronneries—Les soumissionnaires sont: MM. Abbott Hodgson et Cie, C C Snowdon et Cie, Pierre Dansereau et Fils, Auguste Couillard, B J Coughlin.

L'échevin McShane propose que la soumission de M. McShane soit acceptée comme étant la plus basse.

Adopté.

Caoutchouc—M. McLaren est le seul soumissionnaire.

Charbon—Il y a deux soumissions, M. Robertson et M. Léandre Fauteux. La soumission de ce dernier est la plus basse et est en conséquence adoptée.

Cuir—Les soumissions sont celles de Hector Lamontagne et John McLaren. Il y a des différences dans la manière dont les spécifications ont été données par les soumissionnaires et la question devra être décidée par l'inspecteur de la cité.

Tuyaux—Les soumissionnaires sont MM Lacoste et Cie, Abbott, Hodgson et Cie, Auguste Couillard, The Montreal Rolling Mills.

La soumission de Peck, Benny & Cie, est la plus basse et est acceptée.

Ciment—Les soumissionnaires sont MM. Alexander Bremmer & Copland et McLaren. Ces derniers sont les plus bas soumissionnaires et obtiennent le contrat.

Tuyaux en grè—Les soumissionnaires sont MM. Copland & McLaren, W McNully Bros, Alexander Bremmer. MM. McNally sont les élus.

Pierre—Soumissionnaires : MM. Bastien et Parker, Richard McKeown. M. McKeown obtient le contrat.

Posage de la pierre—Soumissionnaire : Richard McKeown et Napoléon Laporte.

Les quantités n'étant pas données, les soumissions sont laissées entre les mains de M. St George.

Huiles, peintures, etc—Soumissionnaires : Auguste Couillard, Daniel Fisher, James Robertson et Pierre Dansereau et fils.

Ces derniers obtiennent le contrat.

Et le comité s'ajourne.

NECROLOGIE

Ce matin même à neuf heures, auront lieu à Boucherville les funérailles de dame Marie-Auxilda Guimond, épouse de M. E P Laforce, capitaine du vapeur "Terrebonne."

Le vapeur "Terrebonne" partira, ce matin, de Montréal pour transporter à Boucherville les personnes désireuses d'assister aux obsèques.

En la personne de Madame Laforce, la mort vient de frapper un de ses coups les plus cruels. Epouse tendrement aimée, mère vraiment chrétienne, elle était chérie et affectionnée de tous ceux qui la connaissaient. Sa piété, sa vertu, ses aimables qualités attiraient et charmaient tout à la fois. Son départ laisse maintenant dans la douleur et la désolation un époux et une famille chérie, des amis nombreux et dévoués.

Tous ceux qui l'ont aimée, offrent à cette famille désolée leurs sympathies vives et sincères. Mais la divine Providence lui a ménagé une meilleure consolation ; car, à la vue des beaux exemples de vertu que cette mère chrétienne lègue à tous ceux qu'elle chérissait, on semble entrevoir la réalisation de cette parole divine du psalmiste : "La mort du juste est précieuse aux yeux du Seigneur." (Ps. 115). Pour l'âme du juste, la mort n'est pas une mort ; c'est le commencement d'une vie durable et éternelle ; c'est l'entrée en possession de l'héritage céleste qui lui est réservé.

Et cette sublime consolation, à vous tous qui pleurez la perte de celle que vous chérissiez, la Foi et l'Espérance vous l'offre aujourd'hui. Elle seule, adoucira vos larmes et calmera votre douleur en versant dans vos cœurs le baume céleste des divines consolations.

Epoux bien aimé, enfants chéris, parents et amis affectueux, vous tous qui l'aimiez, daignez accepter dans ces sentiments la digne expression des sympathies les plus vrais et les plus sincères qui puissent vous être offertes.

UN PARENT.

Guerre du Soudan

(Dépêche à *L'Etendard*.)

Le gouvernement a ordonné la mise à exécution du plan du capitaine Molyneux, qu'un chemin de fer soit construit au haut du Nil pour faciliter le transport des troupes qui seront employées durant la campagne d'automne.

Très-flatteur et bien mérité

On lit dans le *Clairon*, journal le plus important de Trois-Rivières cette appréciation d'une de nos plus importantes maisons de Montréal..........................

....

Ce qui attire surtout les acheteurs c'est le système de grande loterie qui s'y pratique. Il suffit de jeter les yeux sur les longues colonnes des journaux de Montréal pour se faire une idée de la beauté et des prix des lots qui sont donnés. C'est presqu'incroyable et cependant c'est vrai, M. Labelle donne pour rien des billets de loterie pour un montant considérable et ce, à chaque jour de la semaine depuis quelques mois.

Nous sommes persuadés que les trifluviens de passage à Montréal se feront un devoir d'aller visiter cet important poste de commerce et en reviendront enchantés..

....

Il nous fait plaisir de recommander au public en général et particulièrement aux citoyens de notre ville et des districts environnants la maison J B Labelle qui n'a pas de *rivale à Montréal* et qui offre aux acheteurs la chance de gagner de superbes articles à la loterie dont les billets sont donnés pour rien.

Ne l'oublions pas.

Première communion

Costumes de Garçons.

Nous avons le meilleur choix de draps Union et de serges françaises, draps pure laine et tricots noirs parfaitement convenables pour les costumes de première communion ; aussi une grande variété de rubans blancs pour la décoration du bras.

Nous avons apporté un soin spécial à rendre ce département très complet, pour la présente saison, et la richesse de notre assortiment ne saurait être égalée.

Toutes ces marchandises sont vendues aux prix du gros.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Ste-Catherine et St-André.

Inconcevable! Extraordinaire! Incroyable

Affaires très-importantes

OCCASIONS NOMBREUSES

GRAND RETENTISSEMENT

Gants de Kid pour 50 cts valant 75 cts
" " $1 " $1.40

PRELARTS

Prelarts pour 25 cts valant 40 cts
" " 30 " 50

SATIN BLANC

Si vous aimez à vêtir votre enfant en satin blanc pour sa première communion allez chez J B Labelle. Vous aurez du beau et du bon satin pour 25 cts la verge. N'allez pas croire, vu que c'est vendu à de tels prix que ce sont des coupons, des articles déclassés, non ce sont de belles et bonnes marchandises.

Une visite avant qu'il soit trop tard, car ces marchandises font fureur et la foule est immense qui se les dispute.

BRODERIES

Nous avons le meilleur choix des Broderies suisses que l'on puisse voir.

Ces broderies sont de qualité supérieure et dans les dessins les plus nouveaux, etc. Nous les avons importées directement et les détaillons au prix du gros.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Sainte Catherine et Saint André,

Véritable spécifique — Comme remède pour la bronchite et les rhumes, employez la Diphthérine du Dr N. Lacerte, le seul véritable spécifique contre la diphthérie et autres maux de gorge. 50 cents la bouteille chez les pharmaciens. 14m-jno

FAITS DU JOUR

Loups marins—On a vu 2 loups marins dans le fleuve, hier, vis-à-vis les hangars de la ligne Dominion.

Ephémérides.—Jeudi, le 8 mai. Lever du soleil à 4 h. 36, coucher 7h. 24.

Fête de l'apparition de l'Archange St Michel.

1883—A Paris, mort du R P E Chauveau, S J, auteur de plusieurs ouvrages, âgé de 56 ans.

1883—A Londres, ouverture de l'exposition internationale des pêcheries, par le prince de Galles.

—Vendredi prochain, à 8 heures du soir, aura lieu à la salle académique du collège Ste Marie, une séance dramatique et musicale (minstrels) donnée par des amateurs de cette ville.

Comme cette séance se donne au bénéfice de la société St Vincent de Paul, conférence St Ignace, nous espérons qu'il y aura foule.

Entrée, 25 cts ; sièges réservés, 50 cts. 2i— 8 avril, 84.

Musique nouvelle—

Piano Solo "Cupid Polka" J. Vésina..	50
" " Ice palace galop . " ..	60
" " Promenade marche Likoff..	40
Romance—Les pleurs du bon Dieu, E Lavigne..............	35
" N'oubliez pas vos mères ...	30
" A la brise	35

En vente chez Lavigne et Lajoie, rue Notre-Dame.—7m-3i.

—Lisez cette liste ! Sets de net à rideaux de 8½ verges de longueur pour $1.50, $1.75 $2.00 et 4 verges pour $2.25 $2.50 et net à la verge pour rideaux de salon, 20, 25 et 30c. Tapis tapestry beaux patrons à 35c.

Prelart canadien fini en peinture des deux côtés 25 et 30 et tout ce dont vous pouvez avoir besoin pour garnir vos maisons et l'usage de la famille vous le trouverez bon marché au Syndicat Canadien Dupuis Dupuis et Cie, coin des rues Amherst et Ste-Catherine, à la boule d'or. 3m-5i

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur notre nouvelle annonce "Les Amers Canadiens" remèdes infaillible contre la dyspepsie.

—L'eau minérale "Victoria" est la meilleure des eaux minérales. Elle est garantie une eau naturelle. Un verre à vin donnera l'effet que produisent deux tombleurs des eaux minérales ordinaires.

En vente chez MM. Laviolette et Nelson, pharmaciens, coin des rues Notre-Dame et St Gabriel. jno

Une Vérité—Il y a taut de charlatans, que souvent trompé, le public est devenu incrédule, il est bon d'être prudent pour éviter d'être victime des vendeurs de drogues et d'eau coloriée ; mais d'un autre côté il faut aussi savoir apprécier les remèdes populaires, que l'expérience et l'usage, ont démontrés être efficaces.

Le sirop de Merisier composé en est un, son excellence pour le soulagement et la guérison des maux de gorges, rhumes, toux etc., est affirmée par les certificats des personnes les plus respectables.

Ce sirop est vendu chez tous les pharmaciens. 5m. jno.

Chacun à sa place—Ce qui a fait la popularité et la force du Syndicat Canadien, c'est que les associés de cette maison de commerce ont su donner à chacun la charge pour laquelle il avait le plus d'aptitude. M. J M Marcotte qui est connu de tout le monde pour sa prudence et sa grande connaissance dans les affaires est chargé des finances. M. Damase Perreault connu pour son esprit d'ordre et son expérience est le gérant. M. Zotique Granger, reconnu comme premier juge de marchandises et son bon goût fait les achats, suit les encans et les faillites. Tous les autres départements sont sous le contrôle d'un des associés ; M. E M Dupuis surveille le département des dames, tel que passementeries, ornements, fantaisie, etc. M. Z Poirier, le département des gants, bas, etc. M. F C Barrette le département des tapis et prélarts. M. E Martin le département des étoffes à robe et des soieries. Le département des modes confié aux demoiselles Bachand et Alarie est surveillé par M. J O Labelle. M. W P Dupuis le département des draps, tricots, serges, etc. Ils se sont aussi assurés les services de dix ou douze commis d'expérience. M. Jos Dragon qui a le département des tailleurs et dont l'habileté est si bien connue est une grande garantie pour tous. Enfin cette société, comme il n'y en a jamais eu à Montréal, par le nombre de ses associés, a su mettre chacun à sa place, voilà le secret de la prospérité du Syndicat Canadien Dupuis, Dupuis et Cie 605 rue Ste Catherine, coin de la rue Amherst, à la boule d'or. 3m 5i.

—La section St Jean-Baptiste des paroisses Ste Brigide et Sacré-Cœur devant représenter Montcalm et ses compagnons à la procession St Jean-Baptis a accordé le contrat pour leur costume au Syndicat Canadien, Dapuis, Dupuis et Cie, 605, rue Ste Catherine, coin de la rue Amherst, à la Boule d'Or. 3m-5i

—M. Fred. Lapointe, si aventageusement connu du public au No. 555, rue St Catherine, offre en ventre des ameublements de chambre à coucher en noyer noir depuis $40 à $150. Sideboard en noyer noir avec une grande glace pour $25. Ameublements de chambre à coucher en frêne, depuis $16.50 à $50 ainsi que beaucoup d'autres meubles à des prix très bas.

FRED. LAPOINTE,
15m34-jno 555, rue Ste Catherine.

VERITE

C'est une satisfaction pour le public de constater qu'une maison de commerce agit loyalement en affaires, c'est une satisfaction non moins grande de n'être pas trompé par des annonces exagérées et souvent mensongères.

Nous tenons à remplir tous nos engagements envers le public, c'est plus que nous ne pouvons donner et nous donnons toujours ce que nous avons promis.

Nous ne tenons pas de marchandises avariées, nous ne vendons jamais au rabais des articles dont la valeur est plus difficile à juger.

Notre stock est toujours le mieux choisi et le mieux assorti qu'on puisse trouver à Montréal. Nos prix de vente sont plus bas que dans aucun autre magasin et la raison en est bien simple : nous importons toutes nos marchandises directement d'Europe et nous les détaillons aux mêmes prix que les marchands détailleurs les payent chez les marchands en gros.

C'est cet immense avantage dont nous faisons profiter le public qui fait le dépit de nos concurrents.

Comme garantie de notre bonne foi envers tous les acheteurs, nous n'avons qu'un seul prix ; de sorte que nos pratiques sont toujours sûres de ne jamais payer nos marchandises plus cher que nous les vendons à d'autres.

DUPUIS FRERES.
coin des rues Ste Catherine et St André.

Première communion

Costumes de filles

Nous avons l'assortiment le plus considérable et le choix le plus varié d'étoffes blanches, de garnitures et d'accessoires généralement requis pour les costumes de première communion; savoir ; mérinos alpaca et cachemires blancs, soies et rubans blancs pour garnitures ; voiles brodés et *flossés* ; couronnes, *nets* à voiles, gants de *kid*, gants de soie, gants de fil ; bas de soie, bas de fil, unis et en dentelle.

Notre assortiment peut satisfaire les plus humbles comme les plus riches, et toutes ces marchandises sont détaillées aux prix du gros.

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Ste Catherine et St-André.

COMMERCE ET FINANCES

7 mai 1884

BULLETIN MARITIME

Port de Québec

ARRIVAGES

Vapeur Sarmatian, Graham, de Liverpool, Allans Rae et Cie, général.

Vapeur Sarnia, Gibson, de Liverpool, W McPherson, général.

Vapeur President Garfield, Higgins, de Newport, Carbray Routh et Cie.

Vapeur Arbons, Sangster, de Charente, J A D Sewell, général.

Vapeur Austrian Barrett, de Glasgow, Allans Rae et Cie, général.

DEPARTS

Vapeur Lake Huron, Bernson, pour Montréal, H H Sewell.

Vapeur President Garfield, Higgins, pour Montréal, Carbray, Routh et Cie.

Port de Montréal

Arrivages

Vapeur Lake Huron, Bernson, de Liverpool, H E Murray, général.

Vapeur Sarnia, Gibson, de Liverpool, R Reford et Cie.

DEPART

Goëlette Lady Belleau, Tremblay, pour Cheticau, C B général, C A Boucher.

Dans le port

Vapeur Lake Champlain, H E Murray
Vapeur Peruvian, H et A Allan
Vapeur Concordia, R Reford et Cie.
Vapeur Texas, D Torrance et Cie.
Vapeur Montréal, D Torrance et Cie.
Vapeur Scotland, R Reford et Cie.
Vapeur Mississipi, D Torrance et Cie.
Vapeur Parthian, A Lomer.
Vapeur Nestorian, H et A Allan.
Vapeur Lake Huron, H E Murray.
Vapeur Sarnia, R Reford et Cie.

Goëlettes.

Albina,	C A Boucher.
C Bernier,	" "
A Robitaille,	" "
Alexina,	" "
Eugénie,	" "
Marie Ezélie	" "
Ste-Anne	" "
Sea Bird	" "

Brigantin—St Joseph, C A Boucher.

BULLETIN FINANCIER

7 mai 1883.

Le marché financier n'offre aucun changement notable.

Les prêts sur titres s'effectuent à 4 et 5 selon la nature de la garantie, et les banques escomptent les effets de commerce à 6½ 7 et 7½ p.c. selon date et signatures.

Le change sur Londres est ferme à $4.87½ pour 60 jours de vue et $4.89½ pour demande.

Le change sur New-York se vend ⅛ de prime.

La bourse s'est ouverte assez ferme ce matin, mais peu active. La banque de Montréal à fait 187½, puis est redescendue à 187.

L'après midi a été très calme, cours plus faibles.

La banque de Toronto ouvriant à 178, revient à 177.

Le Richelieu se maintient.

Le City Passenger est en hausse à 118.

Voici les ventes :

AVANT-MIDI

Banques de Montréal, 7 à 187½, 1 à 187.
B. Ontario, 3 à 103.
B. de Toronto, 25 à 178, 1 à 178½, 25 à 177¾, 10 à 177½, 50 à 177½.
B. des Marchands, 17 à 110½, 8 à 110, 2 à 110½.
B. du Commerce, 100 à 122.
B. Fédérale, 50 à 126.
Télégraphe, 25 à 111.
Richelieu, 25 à 62½.
City Passenger, 100 à 118.

APRES-MIDI

Banque de Montréal, 5 à 187½.
Banque de Toronto, 75 à 177.
Télégraphe, 15 à 110½, 75 à 111, 25 à 111½.
Richelieu, 75 à 62⅞.

La banque d'Epargnes

Le rapport soumis hier à l'assemblée des actionnaires de la banque d'Epargnes contient des chiffres d'une grande éloquence. Nous les donnons ci-dessous, avec un résumé du rapport lui-même.

Après avoir constaté que la banque avait eu quelques difficultés à trouver le placement sur des fonds qui lui étaient confiés, excepté à un taux d'intérêt très bas, le rapport dit qu'une nouvelle succursale a été ouverte dans la partie est de la rue Notre-Dame (autrefois Ste Marie).

Les dépôts ont augmenté, l'année dernière, de $78,623.18 ; cette augmentation n'est pas aussi considérable que celle de l'année précédente, mais le nombre des comptes qui était de 26,827 en 1881, s'est élevé en 1883 à 29,756, augmentation 2,929, soit 136 de plus que l'augmentation de l'année dernière. Le chiffre moyen dû à chaque déposant était en 1882 de $728.78 ; et en 1883, de $208.78 ; ce qui prouve que la banque a reçu les économies de ceux pour l'avantage spécial desquels elle a été fondée :

A la fin de 1882, il y avait au crédit du compte profits et pertes, une somme de..		$177,052 71
Les bénéfices net de l'année ont été		162,846 88
		$339,899 59
Il a été payé sur cette somme :		
Dividende No 24, 4 p. c., février..	$24,000	
Dividende No 25, 4 p. c., août....	24,000	
		$48,000 00
		$291,899 59
Montant de dépôts, 1883...		$6,212,635 57
do do 1882...		6,134,012 39
Augmentation		78,623 18
Nombre de déposants, 1883		29,756
do do 1882		26,827
Augmentation.......		2,929

"Le travail ordinaire d'inspection systématique de la banque et des succursales a été continué. Un des auditeurs, M. G J C Smith, a été obligé, par suite de ses occupations, de donner sa démission. M. Lasker, comptable bien connu, a consenti à agir de concert avec M Glackmeyer pour l'audition des comptes de cette année, et le rapport de ces messieurs vous sera lu."

Voici le rapport des auditeurs :

DOIT	PASSIF
Dû aux déposants..............	$6,212,635 57
Dû au Receveur Général...	195,016 43
Dû au fonds des charités...	180,000 00
Dû en comptes courants....	37,026 51
Dû profits et pertes, etc..	291,899 59
Capital................	600,000 00
	$7,516,578 10

AVOIR	ACTIF
Obligations de la ville, du Hâvre et du gouvernement provincial..............	$1,143,939 54
Placements du fonds des charités..............	180,000 00
Bureaux de la banque et des succursales..............	375,762 54
Prêts sur titres..............	4,226,904 58
Autres valeurs..............	59,764 51
En caisse et en dépôt dans des banques incorporées..	1,530,206 93
	$7,516,578 10

Nombres de comptes ouverts.

Bureau central..............	16,926
Succursale rue Ste Catherine......	7,537
" rue St Joseph.........	3,932
" Pointe St Charles.....	1,231
" rue Notre-Dame Est...	130
	29,756

Classification des comptes :

$50 et au-dessous	$50 à $100	$100 à $200	$200 à $400
15,961	3,537	3,643	2,896
$400 à $800	$300 à $1200	$1200 à $1600	$1000 à au-dess.
1,949	756	345	670

PAR NATIONALITÉ

Langue française	Langue anglaise
18,357	11,399

Montant moyen dû à chaque déposant au 31 décembre 1883, $208.78.

H. BARBEAU,
Gérant.

BULLETIN COMMERCIAL

On nous télégraphie de Washington, 7 mai.

Le secrétaire Folger publie une circulaire modifiant les règlements concernant le transport des marchandises en transit pour le Canada, de manière à les faire coïncider avec les règlements du Canada sur le même sujet.

Une dépêche de New-York, dit que le président et les directeurs de la Marine Bank sont en séance et discutent les moyens de reprendre les affaires. Il est probable, dit un des officiers, M. Franck, que la banque sortira de la crise saine et sauve et que les déposants seront payés intégralement.

La cour à New-York a aujourd'hui accordé des brefs de saisie contre Ferdinand Ward, un des membres de la société Grant et Ward.

Nouvelles de chemins de fer

—Les recettes nettes du chemin de fer "Nickel Plate" pour l'année 1883, ont été de $638,000.

—L'assemblée annuelle des actionnaires du Lake Shore a eu lieu aujourd'hui à Cleveland. Le rapport constate que les bénéfices nets de l'exercice ont été de $7,500,000 ; augmentation, $343,000.

—Une députation influente s'est rendue auprès de l'honorable M. Ross, avant-hier, à Québec, pour lui demander d'encourager la construction d'une ligne de chemin de fer entre la Rivière-du-Loup et Edmunston, N-B. La distance est de 60 milles, et l'on prétend que ce serait la ligne la plus courte pour atteindre un port d'hiver.

—Les recettes brutes du Hamilton & Northwestern et du Northern, pour l'année 1883, ont été de $1,379,103.10, et les frais d'exploitation, de $865,222.54 ; bénéfices nets, $513,880.56. La part du Hamilton & Northwestern dans les bénéfices nets, déduction faite de sa part de l'intérêt des obligations conjointes, est de $139,847.83.

—Le dernier rail a été posé, hier, sur le chemin de fer Ontario et Québec. L'inauguration officielle aura lieu la semaine prochaine.

ARRIVAGE DE DENREES

Montréal, 7 mai 1884.

	G T	C P	Canal
Blé, minots.....	560	....	....
Maïs "	500	....	....
Pois "	....	14000	14000
Avoine "	10500	7000	..
Seigle "	....	560	....
Orge "	750	700	....
Farine, barils	2975	....	....
Farine d'avoine "	....	....	..
Potasse "	2	..	..
Beurre, tinettes.	..	6	.
Lard salé "	100	....	....
Saindoux "	....	....	....
Fromage caisses.	..	515	..
Porcs abattus....	..	..	..
Suif, barils......	..	..	..
Cuir, rouleaux...	200	..	..
Alcools	..	..	..
Tabac, colis.....	..	27	....
Pétrole..........	..	..	....
Peaux crues.....	..	..	....

MARCHE DE CHICAGO

(Par dépêche)

7 mai 1884.

Blé	livraison		
" "	mai............		0 92⅝
" "	juin...........		0 91½
" "	juillet........		0 95⅜
" "	août...........		0 93⅜
Maïs	livraison		
" "	mai............		0 55
" "	juin...........		0 56½
" "	juillet........		0 58½
" "	août...........		0 59
Avoine	livraison		
" "	mai............		0 32½
" "	juin...........		0 33⅜
" "	juillet........		0 35⅜
" "	août...........		0 29½
Lard salé	livraison		
" "	mai............		17 50
" "	juin...........		17 60
do do	juillet........		17 72½
Saindoux	livraison		
" "	mai............		8 52½
" "	juin...........		8 60
" "	juillet........		8 70

Blé en hausse de ½c, maïs en hausse de 1c. Avoine en hausse de ⅜c. Lard salé en hausse de 7½ à 10c. Saindoux en hausse de 2½c.

MARCHE DE LIVERPOOL

(Par dépêche.)

7 mai.

	s. d		s. d.
Farine par quintal........	10.0	@	11.6
Blé du printemps.........	7.5		7.7
Blé rouge	7.9		8.2
Blé, Californie No 2......	7.6		7.9
" No 1.......	7.11		8.5
Maïs....................	5.3½		0.0
Avoine par 100 lb.........	5.5		0.0
Orge	5.6		0.0
Pois	6.6		0.0
Lard salé	73.0		0.0
Saindoux	43 6		0.0
Lard fumé	43.0		44.0
Suif	37.6		0.0
Fromage	68.6		0.0

Blé faible. Fromage en hausse de 6d.

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par dépêche)

7 mai 1884.

Clôture :			
Blé rouge No 9,			
do	do	mai..........	1.09¾
do	do	juin	1.12¼
do	do	juillet	1.09
do	do	août..........	1.07
Maïs comptant............			60
do	do	mai	64
do	do	juin..........	64
do	do	juillet..........	65
do	do	août..........	66½
Avoine.			
do	do	mai..........	38½
do	do	juin..........	38⅜

Blé ferme. Maïs en hausse de ⅜c. Avoine en hausse de ¼ à ⅜c.

GRAINS ET FARINES

7 mai,

Supérieure extra........	$5 40	@	5 45
Extra superfine........	5 05	@	5 20
" du printemps...	4 30	@	4 35
Forte (moyenne)........	5 45	@	5 50
" de boulangerie....	5 25	@	5 50
Superfine	4 00	@	4 10
Fine	3 55	@	3 65
Middlings	3 40	@	3 45
Forte en sacs de 100 lbs.	2 40	@	2 50
Extra " "	2 20		
Sup. " "		@	2 52
Forte de blé rouge d'hiver en sacs	..10	@	2 15
[illegible] de 100 lbs	2 75	@	2 80
Blé rouge d'hiver.....	1 12½	@	1 16
" blanc "	1 10	@	1 15
" rouge du printemps	1 10	@	1 15

Issues de blé :—

Son (gros)..............	$15.50 à 16.00
" (fin)..............	18.00

Grains grossiers

Pois le minot de 66 lbs...	0 92	à	0 90
Avoine " 32 " ...	0 40		0 41
Orge " 50 " ...	55		0 90
Maïs " 56 " ...	70		0 72
Seigle " 56 " ..	60		0 30

BEURRE ET FROMAGE

7 mai.

Nous cotons :

Beurre nouveau, ...	0 22	0 24
Beurre vieux,		
Des Townships	0 17	0 19
Morrisburgh	0 15	0 18
De l'Ouest	0 12	0 17
Brockville	0 15	0 18
Kamouraska	[illegible]	[illegible]
Fromage,		
Fromage d'août	0 00	0 00
Fromage de sept et oct ..	0 13	0 14
Fromage commun	0 05	0 07
Fromage nouveau	0 11½	0 12

Le câble cote le fromage à Liverpool, 68s 6d.

MARCHE AU FOIN

Nous cotons ;

Foin pressé, la tonne......	10 00	11 00
" en bottes 1re qualité..	7 00	8 00
" " 2e " ..	5 00	6 50
Paille	4 00	6 00
A New-York les prix sont :		
Mil 1ere qualité	0.85 à	0.90
" bon..................	0.70	0.75
" moyen.	0.55	0.60
Mêlé....................	0.45	0.50
Trèfle....................	0.40	0.00

PRIX COURANTS, DU GROS.

Tabac.

Tabac, droit payé.			
Prince of Wales, marque.....	₩ lb	0 36	0 39
" Navy 3s 6s & ⅓s..	"	0 37	0 40
Black, Twist 12s..............	"	0 38	0 39
Mahogany Chewing............	"	0 37	0 45
Solace Commun...............	"	0 36	0 40
" Beau..............	"	0 42	0 45
" Bon.................	"	0 46	0 55
Rough and Ready, en ½ bts....	"	0 50	0 65
Navy, 6's & 8's & 10's.........	"	0 40	0 45
Gold Bars, 6 et 12 pouces.....	"	0 50	0 70
Mahogany Navy, 3's..........	"	0 40	0 50
Bright Navy, 3's.............	"	0 45	0 65
Globe Tobacco Co. spécialité:			
Globe Fine Cut Chewing......	"	0 75	0 80
Victoria Fine Cut.............	"	0 65	0 75
Gold Flake Cut Plug..........	"	0 65	0 70
Windsor Smok's Mixture.....	"	0 40	0 45
Wig Wag Smoking............	"	0 32	0 35
Uncle Tom Smoking..........	"	0 40	0 42
Gold Flake Cigarette..........	"	6 00	8 00

Spiritueux.

Eau de vie, Hennessy......	₩ gal	5 50	0 00
" do	₩ cse	11 10	11 50
do Martel..............	₩ gal	4 50	0 00
Eau Martel..............	₩ cse	10 50	10 75
Brandy.			
Otard, Dupuy et Cie..............		3 90	4 50
do do	cse	10 50	10 50
Bisquit, Dubouché et Cie......	cse	7 60	0 00
Quantin et Cie..................		3 25	3 50
do do	cse	8 00	0 00
Pinet Castillon	do	3 30	3 40
Esprits :			
65 O. P. Entrepot............	₩ gal	0 99	1 00
50 do do	do	0 89	0 90
25 O. P. do	do	0 57	0 60
Wiskey, droit payé, Gooderam	do	2 45	0 00
Rye do do	do	1 32	0 00
Whiskey, W-W	do	2 41	0 00
Rye do	do	1 31	0 00
Gin de Kuyper........cse rge	do	7 75	0 00
do ....cse vte	do	3 90	0 00
do ....en futs	do	2 00	2 10
Ale, Bass......................	qts	2 37½	2 40
do	pts	1 57½	1 60
Porter Guinness................	qts	2 37½	2 40
do do	pts	1 57½	1 6
Champagne :			
Pommeray, qts..................			29 00
do pts..................			31 00
Piper Heidsick, qts.............			22 50
do pts.............			24 00
Jules Mumm, qts...............			21 50
do pts...............			22 50
J & D Mumm, qts...............			29 00
do pts...............			31 00
Jos. Perriere, qts...............			14 00
do pts...............			15 00
Ackerman & L. carte noire, qts....			11 50
do do pts....			12 50

Epiceries.

Thés.	₩ lb.		
Japon commun à moyen......	do	15	0 26
do moyen à bon..........	do	0 25	0 40
do bon à choix...........	do	0 40	0 60
Poudre à canon..............	do	0 28	0 70
Impérial moyen à bon.......	do	0 00	0 38
do bon à choix........	do	0 35	0 58
Young Hyson ordinaire à bon	do	0 15	0 33
do bon à choix....	do	0 38	0 60
Congous commun à ordinaire.	do	0 16	0 25
do bon ordinaire à bon.	do	0 23	0 38
do fin à choix	do	0 40	0 50
Souchongs	do	0 35	0 40
Oolongs	do	0 33	0 60
Melasses et Sirops.	₩ gal. imp.		
Melasses Barbades........	do	0 45	0 47
do Trinidad	do	0 40	0 42
Sirop pâle, extra, Redpath	do	0 70	0 00
Sirop de Redpath, D............	₩ lb	0 03½	0 03½
do M............	do	0 03½	0 03½
do B.	do	0 03½	0 04
do VB..	do	0 04	0 0½
Epices			
Poivre noir..................	do	0 16	0 20
Poivre blanc..................	do	0 26	0 27
Piment	do	0 11	0 12
Cannelle	do	0 12	0 13
Macis.........................	do	80	0 95
Noix de Muscade	do	0 60	0 90
Clous de Girofle.............	do	0 25	0 35
Gingembre Jam...............	do	0 22	0 28
Cafés.	lb		
Mocha.........................	do	0 27	0 33
Java..........................	do	0 17	0 27
Maracaibo	do	0 1[illegible]	0 16
Jamaique	do	0 10½	[illegible]
Rio	do	0 11	0 12
Ceylon	do	0 18	0 21
Chicorée	do	0 11½	0 12½
Sucres bruts.			
Porto Rico..................	do	0 05½	0 06½
Barbades	do	0 05½	0 06
Cuba	do	0 05	0 00
Raffinés blonds	do	0 05½	0 07½
Blancs cubes	do	0 08½	0 09
Granulés	do	0 07½	0 08
Epiciers A..................	do	0 07½	0 07½
Manioca.	₩ paq.		
Paq. de 1 lb. 24 lbs. p. ca		0 20	0 00
Tapioca de Rio.			
Paquet de 1 lb. 24 p. ca.		0 12	0 00
Fruits secs :			
Malaga	par boîte	1 95	2 00
London Layers	do	2 25	2 50
Raisins Valencias..........	₩ lb	0 06½	0 07½
do Sultanas	do	0 09	0 10
do Corinthe	do	0 06½	0 07½
Figues Malaga, boîtes.........	do	0 04½	0 06
do Eleme, petites boîtes.......		0 13½	0 15
Prunes	do	0 06	0 07½
Amendes de Provence.........	do	0 00	0 15
do Tarragone.........	do	0 00	0 17
Noix de Bordeaux............	do	0 07	0 15
do du Brésil..............	do	0 11	0 12
Peanuts	do	0 12	0 15½
Sardines à l'huile	₩ ½ pt	0 11½	0 12½
do do	demie	0 23	0 25
Produits de Batty & Co....	₩ douz	0 00	0 00
Produits de Cross & Blackwell :			
Marinades assorties p. doz........		75	2 80

VINS, LIQUEURS, CIGARES, Etc.

Nous annonçons à nos pratiques et au public que nous avons fixé notre nouvel établissement au

No. 83 Rue St. Jacques

(Près de la Place d'Armes.)

L'on trouvera chez nous un assortiment des plus complets en **Vins, Liqueurs, Spiritueux, Cigares, Etc.**, que nous venons de recevoir par voie d'importation directe.

Nous avons obtenu les agences de plusieurs des premières maisons d'Europe pour notre commerce des Vins et Liqueurs. Toute commande dont on voudra bien nous favoriser recevra de notre part la plus consciencieuse attention et notre marchandise sera vendue à des prix modérés et uniformes.

MATHIEU FRERES

30av 24

FUMEZ Crême DE LA Crême

PRINTEMPS 1884.

Assortiment très considérable de

TAPISSERIES!

Aux prix suivant du détail :—Blanche, de 5c à 8c ; Extra, de 8c à 15c ; Satin, de 10c à 17c ; Dorés, de 20c à 25c ; Dorés gravés, de 25c à 35c ; Bordures et Dados pour convenir, chez

E. A. MARTINEAU,

EN GROS ET EN DÉTAIL,

2103 RUE NOTRE DAME OUEST

(AUTREFOIS RUE ST. JOSEPH,) MONTREAL. 16av-1m

14 mars 83-1an

CREDIT PAROISSIAL.

268 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,

C. B. LANCTOT

Importateur d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'eglise de tous genres

MANUFACTURE de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingeries d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières, Colliers, Insigne Drapeaux pour procession et fêtes publiques.

Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Cierges, Chandeliers, Huile d'olive, Encens, Bougies, et Chandelles de cire, Braise-encens, Chapelets, Images, Médailles Crucifix, Fleurs pour autels.

M. C. B. LANCTOT invite respectueusement les Messieurs du Clergé et les Communautés Religieuses à demander sa liste de prix avant d'acheter ailleurs, tout ce qui concerne le culte Ornements d'Eglises, etc. 7 juin 83-1a

LIBRAIRIE St. JOSEPH

CADIEUX & DEROME

205 et 207

Rue NOTRE-DAME

TAPISSERIES

De tous les Genres et de tous les Prix,

DEPUIS

5 CENTS JUSQU'A $2.50 LA PIECE.

Patrons les plus Nouveaux

TAPISSERIES POUR APPARTEMENTS, POUR PLAFONDS, BORDURES, DECORATIONS, ETC.

Voici de nouveau le printemps, la saison où tout change, tout se transforme, tout prend une toilette nouvelle, depuis la nature, qui abandonne son manteau glacé pour se parer d'une robe verte éclatante, jusqu'à l'homme qui quitte son *capot* de fourrure, jusqu'aux maisons que l'on crépit, que l'on blanchit, que l'on peint, que l'on décore, que l'on tapisse. La tapisserie, c'est là la toilette d'une maison, et, chacun le sait, pour avoir une jolie toilette, il ne suffit pas de dépenser beaucoup d'argent. Une personne de goût peut être mieux vêtue avec un peu d'argent qu'une autre habillée luxueusement, mais avec mauvais goût. Il en est de même des maisons ; prenez votre tapisserie parmi des patrons nombreux et bien choisis, votre demeure aura bien meilleur air. Examinez ceux de la librairie

CADIEUX & DEROME,

RUE NOTRE DAME,

Vous y trouverez des modèles de toutes espèces, et à la portée de toutes les bourses. On envoi des échantillons sur demande.

Fil de Fer Barbelé

Le Manitoba

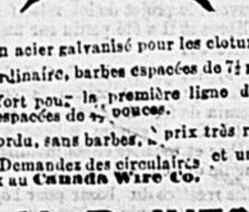

FIL en acier galvanisé pour les clotures.

FIL ordinaire, barbes espacées de 7½ pouces.

FIL fort pour la première ligne du bas, barbes espacées de 4½ pouces.

FIL tordu, sans barbes, à prix très réduits.

Demandez des circulaires et une liste des prix au Canada Wire Co.

H. R. IVES,

Président et gérant.

RUE QUEEN, Montréal.

2m-14a

PATE CHEVALLIER

Pâte de Gomme d'Epinette rouge du Docteur Chevallier.

Enrégistrée à Ottawa et à Washington.

Supérieure aux Sirops de Gomme d'Epinette.

25 cents la boite.

LAVIOLETTE & NELSON,

Propriétaires, Montréal

WANZER

Avis de Déménagement.

POUR AGRANDIR NOTRE LOCAL.

Les bureaux des Machines à Coudre Wanzer seront transportés, le 1er Mai 1884, au

No. 1824 Rue Notre-Dame,

Deux portes à l'ouest de la Banque Fédérale, en face des salles d'encan de Hicks, dans le local occupé maintenant par le magasin de Marchandises Sèches de LAIDLAW.

WILLIS & Cie.,

1824 Rue Notre-Dame, Montréal.

CE QUI SUIT a paru dans notre édition d'hier soir.

NOUVEAU FEUILLETON

L'Etendard commencera dans quelques jours la publication d'un nouveau feuilleton intitulé "DEUX MARIAGES A L'AMÉRICAINE."

Ce nouveau roman sera spécialement intéressant pour notre public vû que les héros du livre sont des descendants canadiens.

Qu'on se le dise !

ÇA ET LA.

On dit maintenant que sir Chs Tupper partira pour l'Angleterre, vendredi prochain.

La nomination de M. Irvine, MPP, comme juge de la cour de vice-amirauté est un fait accompli.

Le Vatican prépare un autre protêt contre la spoliation des propriétés de la Propagande.

Enfin, la chambre des communes en Angleterre, vient d'adopter un bill permettant le mariage entre le beau-frère et la belle-sœur.

Le prince de Bismark a transmis un protêt formel à Londres et à Lisbonne contre la ratification du traité de Congo.

Le préfet de police de Berlin a reçu des lettres menaçant de faire sauter les bâtisses du parlement par la dynamite à la prochaine apparition de Bismark aux séances.

Le *Journal officielle* de France publie le décret élevant à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur les généraux Brière de l'Isle et de Négrier pour faits de guerre au Tonquin.

Davitt doit bientôt commencer un long voyage en Amérique et en Australie. Il donnera des lectures aux Etats-Unis, au Canada et en Australie. Il retournera en Irlande après une absence de deux ans.

L'association internationale d'Afrique, a autorisé le capitaine Stephens d'engager 2,000 Houssas pour faire le service dans la région du Congo. Stephens est un américain officier de l'armée anglaise.

L'examen des aspirants aux grades de capitaine et de second, pour la navigation côtière et de l'intérieur, a eu lieu.

Vingt-deux candidats ont subi leur examen avec grande distinction.

Il y a eu réjouissance dans certains quartiers, parce que l'on a cru que les relations amicales entre la France et le Congo étaient rompues. L'affaire se résume à bien peu de chose. Le drapeau français a été descendu, il est vrai, mais parce que le ministre de la France est parti pour retourner auprès de son gouvernement un jour de fête.

On sait que le monument élevé à la mémoire du général de Chanzy sera érigé sur la place des Halles, au Mans.

Les souscriptions recueillies jusqu'à ce jour s'élèvent à la somme de 130,000 francs, mais les dépenses calculées montent à 137,000 francs. L'Etat interviendra dans une proportion qui n'est pas encore déterminée.

Nous publions sous toutes réserves le paragraphe suivant que nous extrayons de *La Patrie*.

Monsieur Emile Bonnement, chevalier de la Légion d'honneur nous écrit pour se plaindre de la conduite de MM. Senécal et Dansereau à son égard.

M. Bonnement dit qu'il n'a aucun recours moral contre M. Dansereau, mais qu'il se propose d'appeler M. Senécal devant la chancellerie de la Légion d'honneur dont il est commandeur et dont il est justifiable dans les affaires d'honneur.

Sentant le mal que lui fait l'attitude ferme et imposante de l'Eglise, la franc-maçonnerie cherche à atténuer l'influence considérable des protêts lancés par le Vatican contre la spoliation des biens de la Propagande. Le grand Orient d'Italie a de plus publié une réponse ironique à la dernière lettre encyclique du Pape.

Cette réponse est remplie de blasphêmes et d'injures à l'adresse du St Père et de toute la chrétienté.

Le *Telegraph* de Londres assure que la France a protesté contre la ratification du traité de Congo. Le roi de Belgique est disposé à envoyer Stanley conduire une expédition aux régions les plus éloignées du Congo dans le but d'aider Gordon à sortir de Khartoum, pourvu que le gouvernement anglais reconnaisse l'association internationale d'Afrique. Au sujet de cette association la *Gazette du Nord* demande que l'on donne des détails sur son compte. On ne connait pas son acte corporatif et il est temps que le public sache de qui elle tient ses droits.

Le Canadien des Etats-Unis !

Voilà le titre d'un nouveau journal canadien-français dont nous saluons l'apparition avec la plus vive sympathie.

Les journalistes qui comprennent la dignité et connaissent la responsabilité de leur vocation sont de véritables missionnaires de la civilisation. Un nouvel organe parlant notre langue, et surtout la parlant dans le sens chrétien et catholique, n'est assurément pas de trop chez nos voisins.

Nous avons le plaisir de constater que le nouveau confrère s'annonce de suite comme devant être à la hauteur de sa mission. Nous lui souhaitons de tous cœur un succès immense, et un courage à toute épreuve.

Le Canadien des Etats-Unis est un journal hebdomadaire, publié à New-York. Le prix d'abonnement n'est que de $2.50 par an, et doit être envoyé à l'adresse qui suit : 61 et 63, rue Frankfort, New-York.

Jeudi, le 24 courant, pour la première fois dans les annales parlementaires de Manitoba, l'Orateur de la Chambre, l'hon. A. Murray, fut appelé à donner son vote prépondérant. La question soumise était une motion proposée par M. Martin secondée par M. Prud'homme demandant un comité chargé de s'enquérir sur la manière dont ont été investis les argents des enfants métis déposés en cour de chancellerie. L'hon. M. Murray vota en faveur de la motion.

—Le Manitoba.

PARLEMENT PROVINCIAL

2me SESSION—5me PARLEMENT

(PAR TÉLÉGRAPHIE)

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec, 6 mai

SÉANCE DU SOIR

Le comité général de la chambre approuve le bill pour amender la charte de la ville de Sherbrooke.

Demain le bill subira sa troisième lecture.

M. SHEHYN continue son discours.

Il prétend que la vente du chemin de fer du Nord a été préjudiciable aux intérêts de la province et il termine en disant que la situation est grave et qu'il faut de toute nécessité y remédier.

L'honorable M. ROBERTSON dit que l'honorable député qui vient de porter la parole a cité une foule de chiffres, mais qu'il n'a rien suggéré pour améliorer la situation financière de la province.

Le trésorier fait observer à M. Shehyn que ses calculs ne sont pas exacts et il lui conseille de les réviser avant qu'ils soient publiés.

M. Shehyn, ajoute M. Robertson, ne s'est pas contenté de citer des chiffres au sujet du passé, mais il a prédit un déficit de $666,000 pour l'année courante, ce qu'il est impossible d'établir.

Le gouvernement a adopté une politique d'économie et il compte sur le concours des honorables députés de la gauche, vu qu'il ne leur suppose pas l'intention de nuire aux intérêts de la province par esprit de parti.

Je n'ai aucun doute que l'évaluation des revenus est exacte, dit M. Robertson ; mais je crains que les dépenses n'excèdent les revenus. Toutefois, le gouvernement est décidé à agir de manière à ce que les dépenses correspondent au chiffre porté aux estimations budgétaires.

M. STEPHENS fait quelques observations et parle dans le même sens que le député de Québec-ouest, après quoi la chambre se forme en comité des subsides et vote plusieurs crédits ; le comité rapporte progrès.

Le bill pour amender les lois de la chasse et le bill pour amender l'Acte concernant les compagnies d'assurances mutuelles contre le feu sont lus une seconde fois.

Le bill concernant le Barreau de Québec est lu une troisième fois et adopté.

La chambre s'ajourne à onze heures et demie.

Québec, 6.

COMITÉ D'AGRICULTURE

A la réunion du comité d'agriculture présidé par M. Gauthier, ce monsieur a soumis la brochure de M. Gerbié, intitulée "L'immigration française en Canada."

Il explique que cet ouvrage est propre à promouvoir l'immigration française en Canada, et que le gouvernement fédéral en a acheté 5,000 exemplaires pour être distribués sur le continent européen.

M. Lesage, député commissaire de l'agriculture, dit que la brochure de M. Gerbié est appelée à rendre de grands services au pays.

Il est décidé qu'une députation composée de M. Gauthier, Duhamel, Casavant, sera déléguée auprès du premier ministre pour lui recommander d'acheter un certain nombre d'exemplaires de cette brochure.

Télégraphie Résumée

—Un nommé Casselmann a été volé, hier soir, par un soi-disant ami, qui couchait avec lui, au British Lion Hotel, à Ottawa. Il lui a volé $300 et un reçu de dépôt de $1,200. Le voleur, dont le nom véritable est Monck, est parti ; la police est à ses trousses.

Tucker, le gardien des propriétés de lord Oranmore, près de Claremorris, se meurt des coups qu'il a reçus dans une lutte avec des féniens.

—On dit qu'une tentative doit être faite pour l'évasion de Daly qui, pendant bien longtemps, a été l'idole de la "Fraternité républicaine d'Irlande."

—En reconnaissance des services que M. Morgan, du département du secrétaire d'Etat, a rendus au gouvernement de Victoria, Australie, en lui faisant parvenir des ouvrages sur la confédération canadienne, le gouvernement Australien lui a envoyé un exemplaire de l'ouvrage de M. Smyth, intitulé "Aborigenes of Australia."

—La Cour Suprême a siégé, aujourd'hui, à Ottawa. La première cause qui a été plaidée est celle de Doran vs Ross.

—Le vapeur "Nevada", parti de New-York, le 29 avril, pour Liverpool, est venu en collision, le 3 courant, avec le vapeur "Romano," de Hull, en destination pour Boston ; ce dernier navire a sombré. L'équipage et les passagers ont été transportés sain et sauf sur le "Nevada", qui les a confiés à un vapeur français, le "St Laurent," en destination pour le Havre. Le "Nevada" est arrivé à St Jean, Terreneuve, ce matin. Un des passagers du "Romano" est à bord du "Nevada."

—MM. Courtney, député ministre des finances, Trudeau, député ministre des chemins de fer, et Bourinot, employé à la chambre des communes, ont été nommés pour faire une enquête au sujet des employés de la chambre des communes.

—Le grand jury de Pictou, Ont, a déclaré que l'acte d'accusation porté contre Joseph Tompsett, David Lowder et George Sawder pour le meurtre de Peter Lazier, était fondé.

—Il paraît y avoir une impression générale parmi les démocrates à Washington, qui veulent opérer des réformes dans le revenu que la défaite d'aujourd'hui dispose de la question du tarif pour cette session. Leur parti ne fera aucun effort ultérieur à ce sujet.

—Le sénat de Washington a considéré de nouveau le projet de loi relatif aux navires libres et il a été perdu sur un vote de 20 contre 31.

—Il appert que les Révds S.S. Ursulines ont obtenu jugement contre la compagnie du chemin de fer du Nord et que le 14 courant le Shérif vendra à l'encan la gare de Québec et tous les effets mobiliers de la compagnie qui ont été saisis.

—Les recettes du bazar pour l'église St-Jean s'élèvent à près de $10,000.

—Une vieille femme Mary Anne Semmy est morte subitement dans une maison de la rue St-Augustin à Québec.

—On a trouvé près du cimetière St-Roch à Québec, le cadavre d'un tout petit enfant. A l'enquête le médecin a déclaré qu'il était mort de faim et de froid.

Le jury a rendu un verdict de meurtre volontaire contre des personnes inconnues.

Evêché de Montréal,
6 Mai 1884.

Monsieur l'abbé Jacques Desautels, curé de Ste Rose, décédé ce matin, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, Ptre,
Chancelier.

La guerre du Soudan

(Dépêches à *L'Etendard*)

Londres, 7—Le général Wolseley conseille d'envoyer le général Graham à la tête l'expédition qui partira pour Khartoum à l'automne, si toutefois on décide de le faire.

Le plan du bureau de la guerre à Londres est d'envoyer 5,000 hommes de troupes qui partiront d'Assiout pour Khartoum vers la fin de juillet.

Il ne se passe pas une assemblée en Angleterre, sans que l'attitude du gouvernement soit condamnée. Ces jours dernier, dans une grande assemblée, un orateur déclara que c'était une honte pour le gouvernement d'abandonner Gordon. Cette remarque fut vivement applaudie par l'auditoire tout entier.

LE 24 JUIN

STE CUNEGONDE

Il y a eu hier soir, à Ste Cunégonde, une assemblée dans l'hôtel de ville pour organiser la votation en faveur de la candidature de M. Lallemand à la royauté. Plusieurs orateurs ont adressé la parole, entr'autres MM. Charest, David, Tremblay, etc.

Tout va bien, et les amis du candidat sont confiant dans la victoire.

Ce soir à 8 heures, une autre assemblée aura lieu. Que tout le monde s'y rende et que chacun rivalise de zèle pour conserver à la paroisse de Ste Cunégonde le rang qu'elle a si bien rempli jusqu'ici dans nos démonstrations nationales.

Nous ne devons pas oublier que toutes les autres nationalités ont les yeux sur nous, et que, par conséquence, nous devrons tenir à honneur de nous montrer dignes du nom français que nous portons.

A l'œuvre donc et prouvons que nous n'avons pas dégénéré.

Il y a eu assemblée monstre, au coin des rues St Laurent et Ste Catherine, hier soir, en faveur de la candidature de M. H Boisseau, à la royauté.

M. Guillaume Boivin fut élu président, et expliqua le but de l'assemblée qui était de faire ressortir le but de cette élection d'un roi.

"Nous voulons un monument national, a dit M. Boivin ; il nous faut pour cela user de patriotisme et employer tous les moyens de réussite que nous suggèrera votre amour de la nation. Pour le moment, il s'agit de choisir un roi ; vous avez trois candidats, tous aptes à remplir dignement ce poste aussi noble qu'élevé ; et les suffrages que vous donnerez en faveur de ce candidat de votre choix seront comptés dans le monument national que la société se propose d'élever pour commémorer cette grande fête qui devra faire retentir le nom canadien dans toutes les parties de l'Amérique et jusque dans la vielle Europe.

L'hon. juge T J J Loranger prit à son tour la parole.

Il parla au nom de la société St Jean-Baptiste dont il est le président ; il engagea tous les canadiens-français à redoubler de zèle et d'activité dans la présente lutte.

Après l'Honorable juge Loranger, suivent M. Lareau, secrétaire de la société St-Jean-Baptiste, MM. Christin, Corriveau, Voyer, rédacteur de *La Concorde*, à Trois-Rivière, Templey, E Tremblay, E Tremblay, Perras et M. H Boisseau le candidat.

M. Perras a félicités nos concitoyens anglais de la manière dont ils encouragent le grand mouvement qui se fait actuellement parmi les Canadiens-français de cette province, c'est le moment pour eux de se vanter de leur *fair play*.

On nous prie d'annoncer que l'hon. juge T J J Loranger prendra la parole à l'assemblée qui doit se tenir ce soir à Ste Cunégonde.

Cette assemblée se fait dans les intérêts de la candidature de M. Lallemand.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

Pointe Fortune

L'eau de la rivière Ottawa monte rapidement, ici, on craint une inondation.

Québec

Le second du steamer "Peruvian," de la ligne Allan, est un Canadien-français, M. Léandre Pouliot, dont les parents demeurent à l'Ile d'Orléans. Notre compatriote avait quitté le pays depuis plusieurs années ; il y revient avec une position qui lui fait honneur.

—Hier matin, on débarquait du steamer "Missisipi," à Québec-Sud, plusieurs animaux de race importés d'Europe. Par suite d'une mauvaise manœuvre, un beau bœuf glissa entre le bâtiment et le quai. On a retiré l'animal de cette position périlleuse, mais il est mort quelques instants plus tard. D'après les règlements de la quarantaine, cet animal a été mis dans une fosse que l'on a remplie de chaux.

Farnham

Le conseil de notre ville est à faire réparer nos rues et nos trottoirs ; ce n'est pas sans besoin.

—Les semailles sont commencées dans les environs. Pour peu que le beau temps se continue, nos agriculteurs finiront sous peu de jours le travaux des champs.

—Tous les jours, il passe en notre ville, en route pour les Etats-Unis, un grand nombre de familles canadiennes, qui viennent des comtés de Richelieu, St Hyacinthe et Bagot.

—La société commerciale "Duplessis et Marcoux" doit commencer sous peu, dans le moulin à scie que M. W L Hibbard possède, la fabrication de cercles de frêne pour lier le foin pressé. M. Duplessis est l'inventeur d'une machine, avec laquelle la fabrication de ces cercles est très rapide et peu coûteuse.

Joliette

La descente du bois est commencée et il y a tout lieu de croire qu'elle va se faire promptement, car l'eau se maintient toujours à un niveau convenable.

St-Hyacinthe

Madame veuve Ulric Collette, née Mathilde Beaulieu, de Ste Marie de Monnoir est entrée au noviciat de La Présentation de Marie, à St Hyacinthe. Madame veuve McConville, née de Lanaudière, de Joliette, doit prendre l'habit au monastère du Précieux Sang.

Abus de confiance

Le détective Robinson a reçu, lundi, du chef de Police, à Ottawa, une dépêche annonçant qu'un employé d'un des principaux hôtels d'Ottawa, avait détourné une certaine somme d'argent au détriment de son patron. Aussitôt le policier se mit aux aguets et découvrit que le ci-devant commis de buvette était devenu serre-frein à bord d'un convoi de chemin de fer. On télégraphia au patron qui doit arriver ici, ce soir.

Assaut grave

Roger Leroux est doué d'un caractère méchant ; hier, il était à l'ouvrage avec un compagnon du nom de W McLaughlin, chez M. Desbarats, lorsque, presque sans motif, il assaillit ce dernier et lui infligea une blessure grave au visage.

Le fait est que McLaughlin a la mâchoire brisée. Leroux a comparu, ce matin, en cour de police et son procès a dû être remis à cause de l'état critique dans lequel se trouve McLaughlin. Leroux n'a pas été admis à caution.

Droit de propriété

M. Pierre Poulin, marchand de bois, a fait arrêter, hier, M. Olivier Robillard, cultivateur de l'Ile Perrot, sous prévention de s'être, le 23 novembre dernier, approprié une pièce de bois qui descendait à la dérive dans la rivière Ottawa. M. Robillard plaide non coupable, et dit que cette pièce de bois ne portait aucune marque et l'a trouvée sur sa propriété.

La cause est remise à après demain.

TELEGRAPHIE

(Services de la Presse Associée.)

CANADA

Arrivages

Québec 7—Le SS. "Sarmatian" doit arriver dans ce port vers 1h a.m.

Le SS. Président Garfield qui a passé en route pour Montréal, ce matin, a été endommagé par la glace et a de l'eau dans les compartiments de son avant.

ETATS-UNIS

Lutte à main plate

Scranton, Pe, 7—La cour a donné instruction au procureur du district de prendre des procédés contre les personnes qui ont été témoins de la lutte à main plate entre Hogan et Thornton, samedi dernier.

Il y avait près de 1500 spectateurs.

Fuite

Buchanan, Va, 7—Fanny Simpson, fille du ministre méthodiste, est partie avec Charles Léonard. Cette jeune fille devait se marier sous peu avec un avocat éminent de la localité.

Aguero

Kay West, 7—On rapporte de source certaine qu'Aguero se cache dans un marécage à Zopata, Cuba, dans l'espoir que les paysans se joidront à lui après les moissons.

Petite vérole

Achland, Pe, 7—Depuis samedi, il y a eu 15 cas de petite vérole en cette localité.

Lynch

Gallesville, Tex., 7—Lundi soir, la populace s'est ruée sur la prison pour s'emparer de 5 voleurs de chevaux dans le but de les lyncher. Cette tentative n'ayant pas été heureuse, les chefs du mouvement disent qu'ils vont revenir à la charge.

Un exemple

New-York, 7—La fille du chef de police de Brooklyn, capt. Campbell, est morte d'avoir valsé à un bal, lundi soir.

Pas de nouvelles

New-York, 7—On a reçu aucune nouvelle précise au sujet du vapeur "State of Florida."

Une femme voleuse

New-York, 7—Lundi soir, le Révd Jas Lactner, d'Utica, passait sur la 5me avenue. Une femme courant à sa rencontre lui sauta au cou et l'embrassa en disant qu'il était son frère. Le ministre constata peu après que son portefeuille était disparu. Mardi matin, on arrêta Ella Wells accusée d'avoir commis ce vol.

Querelle de religion

Charleston, C S, 7—L'existence de l'église méthodiste africaine épiscopale est menacée par la nomination de prêcheurs du Nord aux églises du Sud, lors de la grande conférence. Les deux principales églises de Charleston sont en révolte ouverte. Ces jours derniers, une de ces congrégations a mis un des prêcheurs du Nord hors de l'église et en ont cloué les portes. Le ministre a institué des procédés au criminel et des actes d'accusation ont été lancés contre une grande partie des femmes de la congrégation.

Fuite

Philadelphie, 7—Geo Kirkood, fabricant de tapis a pris la fuite avec la sœur de sa femme.

Assassiné

Mitchell, Dack, 7—John Schmidt, riche cultivateur, a été assassiné. Le vol a été le mobile du meurtre.

Soupçonné

Kansas City, 7—Alfred Sheldon, gérant de la "Blue Milding Co," est disparu. Il y a un déficit de 20,000 piastres dans ses comptes.

Juste condamnation

Columbus, Ohio, 7—John Franklin, mécontent de la cuisine de sa femme a marquée cette malheureuse du fer rouge. Il a été condamné à un an de prison et à $1000 d'amende.

Défalcataire

Desmoines, 7—L'ancien maître de poste de Baxter, nommé Higgins, est parti avec $3000 appartenant à son associé.

Nouvelles Maritimes

Pointe-au-Père 7—Le SS. Austrian, de Liverpool, remontait le fleuve à 1hr 5 p.m. aujourd'hui.

—Le vapeur "Titania" de Glasgow en destination de Québec est passé ici à 5 hrs 45 m. ce matin. Il y a à bord 24 hommes de l'équipage du State of Florida, qui a péri en pleine mer, à la suite d'une collision.

De 167 personnes à bord du "State of Florida" 42 seulement ont été sauvées.

Les survivants seront débarquées à Québec.

LES ABATTOIRS

Messieurs les bouchers se sont réunis, hier soir, pour tenir leur assemblée annuelle à leur salle de réunion No 293 rue Notre-Dame ; M. D. Contant présidait. Plus de quarante membres de l'association étaient présents.

Après les affaires de routine, les délégués chargés de conférer avec le conseil de ville au sujet de l'achat des abattoirs firent leur rapport.

MM. Leduc et Lavigne furent d'opinion que la députation avait outrepassé ses pouvoirs en offrant plus à la ville que ce qu'on avait décidé.

M. Bayard, secrétaire de la députation, dit que les délégués n'avaient pas outrepassé ses pouvoirs. Les offres faites avaient été discutés au long par l'association. Après quelque discussion la question tomba.

M. Lavigne propose ensuite, appuyé par M. Daoust que la députation rencontre de nouveau le comité des abattoirs et fasse l'offre de la somme de $200,000 pour la propriété des deux compagnies des abattoirs.

MM. Leduc et Bayard disent que ces offres ne seront très certainement pas acceptées.

M. Daoust dit qu'on acceptera très volontiers $100,000 pour les abattoirs du quartier-est. Après quelque discussion la motion est adoptée.

Sur motion de M. Bayard on décide qu'une compagnie par actions, au montant de $25,000, soit formée, chaque action devant être de $25 ; M. Lamb appuya cette motion.

La séance fut levée.

Un sans cœur

Un qui porte bien son nom, c'est bien Adolphe Sauvage, âgé de 23 ans tout au plus, vigoureux et capable comme pas un de gagner sa vie. Sauvage a la manie comme bien d'autres de vouloir vivre à rien faire et même de chercher un moyen de subsistance dans le vol. Hier, il entrait effrontément chez une dame Constantineau qui tient un hôtel sur la rue Wellington et enlevait plusieurs petits articles entre autre choses un tourne-vis. Sauvage plaide non-coupable à cette accusation.

Il est bon de faire remarquer ici que cet individu comparaissait il y a quelques jours en cour de police, encore sous accusation de vol, et que M. le magistrat usa d'indulgence et le remit en liberté. Si sa faute est prouvée, il n'échappera pas cette foi ; l'enquête de sa faute est fixée à vendredi.

Les enfants perdus

On trouve un enfant en bas âge, errant sur la rue, et qui a échappé à la vigilance de sa famille, on le recueille et on l'amène chez soi ; c'est fort bien ; mais on devrait faire plus ; il faudrait avertir la police du quartier où on trouve l'enfant en question, donner son signalement, afin que la police puisse répondre aux informations demandées ; ainsi donc, à l'avenir, quand on trouvera un enfant écarté sur la rue, il faudra en donner avis aussitôt au poste du quartier.

Nouvelles Maritimes

Le vapeur "Parthian" est à prendre un chargement pour Londres.

Le "Peruvian" part pour Québec, demain matin.

Le "Scotland" partira pour Londres, vendredi.

—On est à transborder dans le vapeur transatlantique "Scotland", en destination pour Londres, le grain que le "California," vapeur des lacs, vient d'apporter de l'ouest.

—Le remorqueur Rigaud est arrivé de Lachine, hier soir ; c'est son premier voyage ce printemps.

—Les vapeurs "Maxwell" et "Princess" sont partis, chargés de fret pour différents postes en haut du St Laurent et sur l'Ottawa.

—Les remorqueurs "Humber", "William" et "St George" ont été lancés, aujourd'hui, des chantiers Tait.

—Le remorqueur "Jessie Hall" arrivait, ici, hier soir, avec quatre barges, dont trois chargées de charbon et une de pois.

—Le remorqueur "Dandy," capitaine B Rabeau, est descendu d'Ottawa, hier, ayant à sa remorque six barges, chargées de bois, en route pour Whitehall.

—Le "Lake Huron," vapeur transatlantique, est arrivé dans le port, hier soir, à 9 heures, apportant une cargaison générale. La traversée a duré 11 jours.

—Le remorqueur "Kate" est arrivé, hier soir, d'Ottawa, avec trois barges chargées de phosphates.

AFFAIRES MUNICIPALES

Comité de l'Eclairage

Le comité d'éclairage s'est assemblé hier après-midi sous la présidence de M. l'échevin J. C. Wilson.

Tous les membres de ce comité étaient présents.

Les soumissions faites pour les poteaux à gaz sont décachetées, et, après discussion, celle de M. Anverse est acceptée.

Plusieurs lettres et requêtes sont lues et déposées sur la table et le comité s'est ajourné.

Un misérable

M. Cinq-Mars se distingue chaque jour par de nouveaux bienfaits. Aujourd'hui surtout, il a droit à nos félicitations toutes spéciales pour l'arrestation de Louis Morier, l'homme au caractère le plus méchant et le plus cruel qu'il y ait.

Ce brutal, il y a deux mois à peine sortait de prison où il avait passé six mois pour avoir maltraité sa femme et ses enfants. On crut que cette punition allait produire chez lui une influence salutaire ; mais on eut tard de croire que ce misérable avait encore du cœur.

Dès sa sortie de prison, son premier acte fut de se livrer à la boisson, et ce vice infâme conduit à tant de fautes.

Il martyrisa sa femme qui avait eu le courage de travailler nuit et jour pour subvenir aux besoins de sa famille. Tous les jours c'était un nouveau mode de souffrance.

Il ne se gênait pas du tout de frapper sa femme du poing et du pied, de lui tirer les cheveux, de la trainer ainsi dans les escaliers. A bout de souffrance, la malheureuse victime se plaignit à la justice qui va maintenant punir ce monstre tel qu'il le mérite.

AUX DAMES

Les soussignés ayant fait l'acquisition d'un fonds de magasin en gros venant de Toronto, vendent plusieurs lignes de marchandises à 40 cts dans la piastre. C'est ... de voir partir les broderies. Un lot de collets valant 25 cts vendu à 5 cts.

Leurs soies et étoffes à robes se donnent et une foule d'autres articles.

BEAUCHAMP & BETOURNAY
617 rue Ste Catherine.

A la boule barrée rouge et bleue.

—3i-3m.

BAZAR

Le Bazar annuel organisé par les Dames de l'Association de Charité de cette ville pour le soutien des infirmes de l'Asile de la Providence, s'ouvrira le 12 mai prochain dans les nouvelles salles du Jardin de l'Enfance, rue Mignonne, et se terminera le 15.

Les grands encouragements qui ont toujours été donnés par la sympathie des citoyens envers cet établissement, suffisent aux Dames qui le dirigent pour espérer que leur zèle sera, cette fois encore, couronné d'un brillant succès. En conséquence elles invitent leurs amis et le public charitable à leur accorder leur bienveillant concours pour remplir en union ce devoir de charité. Elles prient de plus les personnes qui désirent contribuer à l'ornement des tables, de déposer au plus tôt à la Providence les objets qu'elles destinent à cet effet, et les assurent que leur moindre offrande sera reçue avec reconnaissance.

POUR RIRE

Mot d'enfant.

Paul est un petit brave de cinq ans.

La veille, il a eu une peur horrible d'un jouet représentant un nègre grimaçant. Le lendemain, en se réveillant, il dit à sa mère :

—Ouvre la croisée, que je vois mon nègre ; car, bien que je sois un homme, vois-tu, j'ai tout de même un peu peur !...

***

Le duc Albert de Saxe-Teschen, qui venait de perdre la bataille de Jemmapes et d'être gravement malade, demandait au prince de Ligue comment-il le trouvait : "Ma foi, Monseigneur, répondit le prince de Ligue, je vous trouve passablement défait."

Chronique Locale.

Les fontaines—Les fontaines publiques de la ville fonctionnent depuis hier.

Immigrants—350 immigrants sont arrivés aux Tanneries avant-hier soir, et 360 sont arrivés, hier soir.

La banlieue—La municipalité de Saint-Lambert a décidé de n'accorder aucune licence d'auberge.

Affaires Municipales—Il y aura séance spéciale du Conseil vendredi au sujet de la question des écoles.

—Les rhumes, les toux les plus enracinés sont guéries par l'"Allen's Lung Balsam" lorsque tous les autres remèdes ont échoué.

A l'Isle—Les bateaux de l'Isle Ste Hélène, le "Filgate" et le "Belmont" vont commencer leur service régulier dimanche.

Mortalité—Il y a eu 87 inhumations dans le cimetière catholique, la semaine dernière, 47 hommes et 40 femmes.

Un bœuf énorme—Parmi les 200 bêtes à cornes dont est chargé le vapeur "Montréal" en destination de Londres, il y a un bœuf qui pèse 2,640.

De l'ouvrage—Il se fait actuellement beaucoup d'ouvrage sur le Canal Lachine ; on y emploie un nombre d'hommes considérable.

Séparation de corps—L'honorable juge Loranger a accordé la séparation de corps invoquée par la demanderesse dans la cause de McLean vs Phillips.

Militaire—Le bataillon, le sixième fusilier va camper à Laprairie le 27 du mois courant. Trois autres bataillons, vont aller camper en cet endroit.

Banquet Tupper—Un train spécial part à 3 heures, cette après-midi, à la gare des Casernes, pour transporter ceux qui veulent assister au banquet donné à sir Charles Tupper, à Ottawa, ce soir.

La fête des arbres—On est à faire de grands préparatifs pour la fêtes des arbres. Déjà plusieurs centaines ont été extraits de la forêt pour être transplantés dans les parcs et dans les rues de la ville.

Perdue—On a recueilli, hier soir, vers 9 heures, une petite fille qui a été conduite au poste de la police, sur la rue des Seigneurs. L'enfant est âgé d'environ trois ans.

Mort subite—Un nommé Flannegan, domicilié sur la rue de la Montagne, est mort subitement, hier.

Le coroner Jones a jugé à propos de ne pas tenir d'enquête.

Parjure—A la requête de Samuel Edwards, le capitaine Ross du vapeur "Alberta" de la compagnie du Pacifique a été arrêté hier, sous accusation de s'être parjuré dans une cause instituée à la cour de circuit, par le plaignant, contre la Cie du Pacifique.

L'enquête est commencée.

Visite—L'inspecteur du bureau de santé a visité hier plusieurs maisons de la Pointe St Charles où la dipthérie a fait des ravages. Il a constaté que plusieurs de ces maisons sont maintenant vides et que plusieurs des occupants sont actuellement à l'hôpital.

En prison—Michael Murphy ayant plaidé coupable à une accusation de vol, a été condamné hier à un an de prison.

Marie Lamontagne, pour avoir tenté de mettre fin à ses jours a été condamné à 3 mois de prison.

Décédé—Le jeune Martel, victime de l'accident de chemin de fer, dont nous avons donné les détails, hier, est mort à l'Hôpital Notre-Dame. Le défunt était serrefrein à bord du convoi en bas duquel il est tombé. La famille demeure à Québec.

Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Personnel—Le lieut-colonel Brosseau de Laprairie, était en cette ville, hier soir.

—Notre jeune ami M. le Dr Alfred Duckett, fils de M. William Duckett, M. P. P. pour Soulanges, est parti hier pour Paris, où il est allé suivre les grands hôpitaux. M. Duckett apporte avec lui nos meilleurs souhaits.

Feux—La demeure de M. D Goyette, No 1215 rue Ste-Catherine a été en partie détruite par les flammes hier. On ne connait pas l'origine du feu.

—Il y a eu un autre feu de cheminée au No 27 rue Amhurst à 7 heures hier soir.

Disparution—Albert Gareau, jeune homme de 14 ans a quitté mardi dernier le domicile de son beau père M. Dubois No 216 rue Aqueduc.

Comme d'habitude l'enfant partit le matin pour l'école située sur la rue Richmond, mais le soir arrivé on fut surpris de ne le point voir revenir. Sa pauvre mère est inconsolable.

L'enfant portait un casque écossais, un habit jaune, avec culotte aux genoux et bas en laine blanche.

Encore des plaintes—Hier c'était les citoyens de la rue Notre-Dame qui se plaignaient de l'état déplorable de leur trottoir; aujourd'hui c'est au tour des résidents de la rue Guy. La police a fait un rapport sur le mauvais état de ces rues, et toujours le comité des chemins a été inactif ; voyons MM. les échevins, un peu de justice s'il vous plait, et vous vous montrerez dignes du poste que vous occupez.

La petite étourdie—Mathilda Dionne, dont nous avons annoncé l'autre jour, la fuite, a été remise aujourd'hui entre les mains de son père, arrivé de Québec, cette après-midi.

Elle s'en retourne avec son père, qui se propose de la mettre en pension chez une famille respectable de Québec.

Nous croyons que la cause du merveilleux succès de notre Eau de Floride de Murray et Lanman provient du fait que le but principal de sa préparation à toujours été de reproduire le simple *parfum naturel des fleurs*, sans aucun accessoire chimique et d'éviter par tous les moyens la grave erreur de faire un parfum fort malsain et fatigant.

Mortalité—M. Paul Dumas, venu de France, il y a à peu près 17 ans, est mort cette après-midi, entre une heure et deux, à sa demeure, sur la rue St Constant. M. Dumas, autrefois administrateur de l'*Opinion Publique*, était, dans les derniers temps, attaché à la rédaction du *Journal du Dimanche*. On se rappelle l'avoir vu figurer, tenant les premiers rôles, dans les principales soirées dramatiques organisées par nos amateurs. Il est mort d'une maladie de poitrine dont il souffrait depuis quelques jours.

Avec peu on a beaucoup—Avec peu d'argent on achète beaucoup de tapis et prélarts chez G A Lamontagne, les patrons sont beaux et la qualité extra pour le prix. Que ceux qui en ont besoin s'y rendent afin d'épargner 25 o/o, aussi tapis de corde, tapis de table, tapis de piano Cretonne net à rideaux etc, un employé attaché à l'établissement pour coudre et poser des tapis, G A Lamontagne 633 Ste-Catherine vis-à-vis la Banque d'Epargnes coin de la rue Jacques-Cartier.

—jno.

Voilà encore une autre belle guérison obtenue à M. J H Touzin et Cie, 1494, Notre-Dame-Centre, Montréal—Je, soussigné, certifie que j'avais la tête embarrassée de peaux mortes qui me causaient une démangeaison qui me faisait souffrir horriblement et ainsi que la démangeaison et les peaux mortes me faisaient tombé les cheveux continuellement ; on m'a enseigné de faire usage du grand remède Anglais connu sous le nom de L Touzine Hairine, avec deux bouteilles de ce remède j'ai été complètement guéri et de plus, je peux certifié que mes cheveux repoussent très bien. Signé, J S Alary, artiste-peintre, 477, rue Amherst.

30 av-jno

MARIAGE.

—Ce matin, au village Saint-Jean-Baptiste à la messe de 5½hrs. M. L P Guilmette, commis-marchand, conduisait à l'autel Mademoiselle Marie-Adelaïde-Eugénie Grenier.

A la même messe M. Edmond Guilmette employé civil, conduisait aussi à l'autel, Mademoiselle Valerie Rochon, du Village St-Jean-Baptiste.

Le Révérend M. Auclair, curé de la place, donna la bénédiction nuptiale.

Les nouveaux mariés sont partis pour voyage ; nos meilleurs souhaits les accompagnent.

TAPISSERIE !

Le dépôt de Tapisserie le plus considérable de la partie Est de cette ville, dans les patrons les plus nouveaux.

Depuis 5c en montant

se trouve chez

J. G. GRATTON

—COIN DES RUES—

STE. CATHERINE ET WOLFE

3fs jno-5m

Servantes demandées

Au No. 101 rue Cathédrale. 17a?

IMPORTANT

CHAPEAUX par MILLIERS

CHAPEAUX EN FEUTRE ET DUVET

DURS ET MOUS

Chapeaux SOIE et PULL-OVER

Formes Nouvelles et Elégantes

Couleurs à la Mode

QUALITÉS SUPÉRIEURES

Stock frais, des plus variés et des mieux choisis.

Offerts dès ce jour à plus de 50 par cent de réduction.

C'est la vente la plus considérable de Chapeaux qui se soit jamais vue.

Les réductions sont reélles et énormes sur toutes les lignes. Si vous voulez acheter un bon Chapeau, et à grand marché, allez chez

CHS. DESJARDINS & CIE.

637 RUE Ste-CATHERINE,

MONTRÉAL. 6mai-jno

Election du Roi.

Les Présidents des Paroisses sont priés de faire connaitre immédiatement à M. F. Benoît à la Salle St-Jean-Baptiste, l'endroit où les boites de scrutin doivent être déposées.

Une prompte réponse est respectueusement sollicitée.

P. E. TREMBLAY,
2 mai Ass. Sec. Comité d'Org.

ARGENT A PRETER ET PROPRIETES

A VENDRE OU A LOUER.

Maisons et Lots Vacants à vendre ou à louer, à Montréal, St-Henri de Montréal, et aux environs, et aussi argent à prêter à des conditions libérales. S'adresser aux bureaux des soussignés. FD. FAURE, Notaire, et agent d'immeubles, No. 1297 rue St-Joseph, St-Henri de Montréal (Bureau de Poste). L. BEDARD, Notaire, No. 130 rue Notre-Dame, Montréal. Janvier 26. 1884. 6m

BREVETS

MM. MUNN & CIE., du journal *The Scientific American*, continuent à agir comme Solliciteurs pour Brevets d'invention, Caveats, Marques de Commerce, Droits d'auteur, pour les Etats-Unis, le Canada, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Des pamphlets concernant les Brevets sont envoyés gratuitement sur demande. Trente-sept ans d'expérience dans ce genre d'affaires.

Les Brevets obtenus par l'intermédiaire de MM. Munn & Cie. sont insérés dans *The Scientific American*, le plus grand, le meilleur, et le plus répandu des journaux scientifiques. Hebdomadaire. $3.20 par année. Gravures splendides et rapports des plus intéressants. Copie-échantillon, envoyée franco, sur demande. Adresse, MUNN & CIE., bureau du *Scientific American*, 261 Broadway, New-York. 6 mai 84-jno

Dissolution de Société.

La société existant ci-devant entre nous soussignés, sous la raison sociale N. RENAUD & CIE, a été aujourd'hui dissoute de consentement mutuel.

Les affaires seront continuées par M. A. E. Gagnon qui est chargé de la liquidation de l'ancienne société.

N. RENAUD,
A. E. GAGNON.

Montréal, avril 1884. 22a

La Banque Jacques-Cartier

AVIS

Est par le présent donné qu'un dividende de *DEUX ET DEMI POUR CENT*

Sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant et qu'il sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, **Lundi le 2 de juin prochain** ; les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 Mai prochain, ces deux jours inclus.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, en la cité de Montréal, **Mercredi le dix-huitième jour du mois de juin prochain**, à UNE heure P. M.

Par ordre du Bureau,
A. de MARTIGNY,
1er Mai 84-7s-1fs-j Caissier.

ASSOCIATION

St. Jean-Baptiste,

50e ANNIVERSAIRE

—DE LA—

Fondation de la Société.

GRANDE CAVALCADE

—ET—

GRAND

Tournoi Historique

LE 24 JUIN PROCHAIN

Et jours suivants.

Le comité de la Cavalcade fait appel à tous les citoyens de Montréal qui désireraient prendre part à cette magnifique démonstration.

Les adhésions seront reçues jusqu'au 24 mars courant et on devra se faire inscrire chez M. R. Beullac, 229 rue Notre-Dame suivant les conditions adoptées par le comité. 8m-jno

Dr. J. ASSELIN

242 rue St. Hubert

MONTREAL.

SPÉCIALITÉ :—Maladie des enfants.

Consultations de midi à trois heures.

27 nov. 83-6m

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de céruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Adressez,
C. D. MORIN, 616 Ste. Marie,
Montréal.

La Banque d'Hochelaga

8ème Versement.

AVIS est par le présent donné que l'appel du huitième versement sur le capital de cette banque, au taux de dix par cent, ou dix piastres par action, a été fait payable au bureau de la Banque, au coin des rues St. François-Xavier et Notre-Dame, à Montréal, le ou avant le 2ième jour de Juin prochain et les actionnaires sont requis de faire le paiement de ce versement à l'endroit et au jour ci-dessus mentionnés.

Par ordre du bureau,
A. D. PARANT,
Pro-caissier.

Montréal, 30 avril 1884. 3m-jno

Banque Ville-Marie

AVIS

Est par le présent donné qu'un dividende

Trois et demi pour cent

Sur le capital payé de la Banque Ville-Marie a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau principal de la dite Banque à Montréal, le et après

LUNDI LE 2 JUIN PROCHAIN

Les livres de transfert seront fermés du 22 au 31 mai, ces deux jours inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires pour l'élection des directeurs, et la transaction des affaires en général, aura lieu au bureau de la dite banque, à Montréal, **Mercredi le 18 Juin prochain à midi.**

Par ordre du Bureau,
UBALD GARAND,
1ad-1m Caissier.

Demandez le Cigare

"La Tropical"

—DE—

Albert Paty.

DÉPOT CHEZ

BROSSEAU & LISABELLE,

203 Rue des Commissaires

22av84-3m

LECONS DE MUSIQUE

ORGUE, HARMONIUM, PIANO

Harmonie, Improvisation, Chant et Solfège,

Par M. A. LANTELME

Organiste, Compositeur et Improvisateur à PARIS, Professeur diplomé dans les écoles et collèges du département de la Seine ; membre du jury musical de France, etc.

S'adresser : Rue St. Denis, 72, à Montréal. 1m-21a

Le Printemps 1884.

C'est à présent qu'il faut faire

TAPISSER,
BLANCHIR,
TEINDRE,
ET VERNIR.

ENSEIGNES PEINTURES exécutées avec goût. La bonne place c'est à l'établissement et au magasin de peinture de

W. E. POTTER

611 rue Notre-Dame-Est, (autrefois Ste Marie) ou votre commande sera exécutée promptement, efficacement et à bon marché.

7m 84-jno

BOIS de SCIAGE

Déménagement.

Le clos coin des rues Craig et Amherst sera transporté au coin des rues Craig et Saint-Denis le PREMIER MAI prochain. D'ici à cette date tout achat de 500 pieds et au-dessus sera livré GRATIS dans les limites de la ville.

Le bureau principal sera transporté de la rue Lagauchetière à cette même place en même temps.

D. PARIZEAU,

27 fev-1a

JOSEPH REGNIER

Marchand d'Herbages, d'Ecorces, de Racines et de Remèdes Sauvages pour toutes maladies. Tisanes et Onguents.

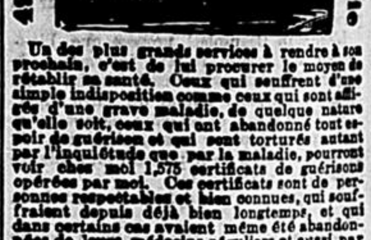

Un des plus grands services à rendre à son prochain, c'est de lui procurer le moyen de rétablir sa santé. Ceux qui souffrent d'une simple indisposition comme ceux qui sont affligés d'une grave maladie, de quelque nature qu'elle soit, ceux qui ont abandonné tout espoir de guérison et qui sont torturés autant par l'inquiétude que par la maladie, pourront voir chez moi 1,575 certificats de guérisons opérées par moi. Ces certificats sont de personnes respectables et bien connues, qui souffraient depuis déjà bien longtemps, et qui dans certains cas avaient même été abandonnées de leurs médecins réguliers et aussi par certains vieux charlatans de Montréal. Le charlatanisme de l'ancien temps ne vaut plus rien, cela est reconnu.

La nouvelle méthode, basée sur les principes du fameux docteur Raspail, de Paris, accomplit maintenant des merveilles et procure une guérison certaine lorsque la maladie n'est pas arrivée à une période où toute cure est impossible. Même dans ces cas nous procurons encore un soulagement bienfaisant, ce qui est une douce compensation au triste regret de ne pouvoir guérir.

Grands avantages au public.

J'aurai à vendre, pour l'avantage du public, des livres. D'après la plus ancienne faculté Herboriste, ces livres seront à la portée de tout le monde. Ils contiennent l'indication de tous les remèdes sauvages connus utiles aux familles, et par lesquels vous pourrez soigner vos maladies à temps et à bon marché. Ils donnent les noms, la propriété et la description de tous les herbages utiles aux maladies.

JOS. REGNIER,
490 rue Ste. Marie, Montréal.

CERTIFICATS.

Je, soussignée, certifie avoir été guérie de l'Asthme, du mal de matrice et du mal d'estomac, par M. J. Régnier, No. 490 rue Ste. Marie Montréal, après avoir été abandonnée par les docteurs et les plus vieux charlatans de Montréal.

Mme AUGUSTIN GERVAIS,
St-Urbain, P.Q.

Je, soussignée, certifie avoir été guérie de la Dyspepsie et des pertes blanches par M. J. Régnier, Montréal, rue Ste-Marie, 490.

Mme CHRISTOPHE FANCHETTE,
Ste-Martine.

J'ai toujours en mains les meilleurs remèdes sauvages que je vendrai à bas prix. J'ai mon permis du gouvernement. Je n'ambitionne sur personne et je respecterai tous ceux qui voudront bien me faire une visite. Mes conseils sont donnés gratuitement. Je soulagerai ou guérirai toutes les maladies que j'entreprendrai, si l'on veut suivre mes conseils. Je publierai de nouveaux certificats chaque semaine.

JOSEPH REGNIER,
No. 490 rue Ste-Marie, Montréal
26 janvier 1884. m s-1a

L'ETENDARD

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN ET DU SOIR,

Imprimé par PRENDERGAST & CIE, Ecrivains et Propriétaires.

Bureaux de l'Administration et de la Rédaction : 35 rue St-Jacques.

MONTREAL.